

THONES

Cœur des Vallées

LES DOSSIERS DU MOMENT

TRAVAUX RÉALISÉS

Des étapes importantes franchies

MOBILITÉ/VOIRIE

Nouveau plan de circulation

URBANISME

Réaménagement de l'Îlot Rousseau

COULISSES DE LA MAIRIE

Le service Urbanisme

ALORS ON SORT ?

Saison Culturelle

EDITO

Monsieur le maire
Pierre Bibollet



LA MISSION DU SERVICE PUBLIC : RENDRE VOTRE QUOTIDIEN AGRÉABLE !

En nous accordant votre confiance, vous nous avez investis de nombreuses missions à tenir pendant notre mandat et notamment celle de vous apporter un service public à la hauteur de vos attentes et de vos besoins.

Il est important que vous puissiez, avec facilité et proximité, effectuer vos démarches, faire une demande ou recueillir des renseignements concernant votre vie sur la commune (scolaire, petite enfance, sports, ...), faire établir une nouvelle pièce d'identité, avoir accès au service urbanisme, au cadastre, obtenir les informations sur tel ou tel projet, etc.

Les services de la mairie et ceux de ses pôles extérieurs donnent à chaque habitant la possibilité de s'exprimer, d'être reçu avec convivialité et amitié et d'offrir une écoute bienveillante pour vous conseiller au mieux. Nous savons combien ce lien social est une manière pour certaines personnes plus isolées de briser la solitude et pour tous de donner une vraie identité à notre commune par des moments d'échange et en répondant à vos besoins tout au long de votre vie sur le territoire.

Notre soutien auprès du milieu associatif culturel, sportif, social est également l'une de nos priorités pour que chacun puisse exercer une activité qui lui plaise en ayant un choix diversifié.

Je sais que nous sommes les garants des meilleurs services sur notre commune et que nous devons toujours être les défenseurs de vos droits et de vos attentes auprès de l'État et des divers opérateurs de service public.

Enfin, au regard de la collectivité et de la Communauté de Communes, nous souhaitons toujours concilier proximité et regroupement, et c'est pourquoi nous sommes particulièrement

vigilants par exemple, à ce que la procédure engagée pour le transfert de la compétence eau et assainissement à la CCVT ne dégrade en rien la qualité du service existant.

Même si notre mission est clairement définie à propos des services publics de notre commune, nous restons bien entendu à votre écoute et gardons toujours en tête que la priorité est votre satisfaction.

Soyez convaincus que nous sommes très attentifs au déroulement des chantiers qui peuvent perturber la vie locale et apporter des nuisances aux riverains. Il nous est difficile - et nous nous y refusons - de répondre à toutes les rumeurs et à toutes les critiques, fondées ou non, qui en découlent.

Souvent destinées aux élus par idéologie et opposition politique ou de principe, ce à quoi ils sont préparés, elles touchent de façon inacceptable les agents et techniciens communaux et privés qu'ils ont missionnés, et qui conduisent et réalisent la mise en œuvre des chantiers avec de lourdes contraintes.

Nous voulons que le service public de notre commune soit un service de relations humaines avant tout et restons à l'écoute de vos interrogations ou encore de vos critiques si elles sont constructives et adressées avec respect.

Comme l'a dit l'académicien, Gabriel de Broglie, « Le service public n'est pas désincarné. Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre, c'est un esprit qui l'habite. »

Je tiens à remercier tous les agents communaux et les élus, mais aussi tous les bénévoles de nos associations pour leur engagement pour la collectivité et soyez convaincus que malgré toutes les contraintes administratives, financières ou techniques, notre mission à tous est de faire que votre quotidien soit le plus agréable possible, de par les services que nous vous rendons et que nous vous devons.

Au seuil de cette nouvelle année, ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui, de par le monde, souffrent et sont démunis.

Je vous souhaite de remplir votre cœur et vos vies de ces moments de joie qui nous portent vers un monde meilleur.

SOMMAIRE

QUOI DE NEUF A L'INTERCO ?

Informations mobilité.....	20
France services : nouveaux horaires d'accueil.....	20
En direct de l'observatoire touristique.....	21
Un nouvel événement : La Trace Festival.....	21
Une carte touristique à l'échelle de la CCVT.....	21

ÇA BOUGE !

Portrait de sportif : Paul Fontaine.....	22
Les nocturnes du jeudi de l'Acat.....	23
Les Olympiades thônaines 2024.....	23
Thôn'arts récup' 2022.....	24

PARLONS CULTURE

Jean Constant Demaison.....	25
Exposition Florence Muliardo.....	25

GÉNÉRATIONS THÔNES

Forêt École : retour sur 2023 et perspectives.....	26
Le Conseil Municipal des Jeunes ouvre son hôtel.....	27
Prix littéraire du collège des Aravis "Aralivres".....	27
"Journée bleue" pour les seniors.....	28

ALORS ON SORT ?

Saison Culturelle.....	29
------------------------	----

ESPRIT CITOYEN

L'Hymne européen.....	30
-----------------------	----

LE COIN DES ÉLUS

Tribune libre.....	31
--------------------	----

POUR LA PETITE HISTOIRE

Villes médaillées de la Résistance.....	32
Visites guidées du centre-ville.....	33

TRAVAUX EN BREF

La cure de jouvence des stèles du Calvaire.....	34
---	----

ARRIVÉES ET DÉPARTS.....	35
--------------------------	----



Le Plateau de Beauregard, p. 18

Bulletin municipal

N°60 - Janvier 2024

Direction de la publication :

M. Pierre Bibollet

Création graphique :

Service Communication de la mairie de Thônes.

Crédits photographiques : Thierry Milherou, Sarah conte ses aventures, Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées, Paul Fontaine, CCVT, Favre & Libes Architectes, Pixabay, Storyset, X.

Impression :

Imprimerie Digital Print, Thônes.

Imprimé sur papier 100% recyclé et fabriqué en France



Info de dernière minute !

La brochure touristique 2024 de l'Office du Tourisme de Thônes Cœur des Vallées est disponible.

HOMMAGE À JEAN VULLIET.....	4
-----------------------------	---

DANS L'ACTU

Délivrance des titres d'identité.....	5
Accès et stationnement au gymnase des Perrasses.....	5

RETOUR EN IMAGES.....	6
-----------------------	---

LES DOSSIERS DU MOMENT

HABITAT

Une crèche et 15 logements à prix abordables.....	11
Une nouvelle résidence autonome pour seniors.....	11

GRANDS TRAVAUX

Des étapes importantes franchies.....	12
Projet Îlot Rousseau.....	13

VOIRIE

Un nouveau plan de circulation.....	14
-------------------------------------	----

URBANISME

Îlot Rousseau : 1ère phase de travaux.....	16
Un point sur l'assainissement non collectif.....	16

COULISSES DE LA MAIRIE

Le service urbanisme.....	17
---------------------------	----

LES DOSSIERS DU MOMENT

ENVIRONNEMENT

Le Plateau de Beauregard.....	18
Le mégot, petit déchet mais gros problème.....	19

HOMMAGE à Jean Vulliet



Jean,

C'est au nom du Conseil Municipal de Thônes que je viens bien humblement te rendre ici et maintenant un dernier hommage. En fin d'après-midi de ce lundi 6 novembre, après avoir été informé de ton décès accidentel et après un temps de sidération et d'incompréhension qui s'en est suivi, il m'est revenu en mémoire tous les moments et échanges que nous avons partagés ces dernières années. Je retiendrai ton dévouement et ton engagement auprès du monde agricole et environnemental et ton implication politique au sein de notre commune de Thônes et de la Communauté de Communes.

Le fil rouge de ta vie a été de porter haut tes valeurs et si nous n'avons pas toujours été en accord je salue tes engagements. Jean, tu étais un homme de convictions, tu as défendu tes valeurs de solidarité et de partage, notamment au sein de la confédération paysanne où tu as su défendre le respect du travail agricole et une agriculture raisonnée. Je ne rappellerai pas tous tes engagements et tous les combats que tu as menés sur le plan départemental, régional et national, d'autres personnes, amis de luttas parfois, l'ont fait ou le feront.

Tu es arrivé au conseil municipal en tant que chef de liste de la minorité en 2020, dans un contexte difficile sanitaire et économiquement. Tu as fait preuve d'une remarquable constance dans ta fonction d'élu, toujours présent aux réunions du conseil municipal ou des différents groupes de réflexion. Ton investissement dans tes différents domaines de délégation a été exemplaire. Ton souci de la précision jusque dans le moindre détail faisait de toi un conseiller efficace, en particulier dans les domaines agricole, environnemental et financier. Tu as eu à cœur de porter le collectif et non l'individualisme au sein de notre collectivité. Des projets importants étaient déjà bien engagés et pour lesquels tu avais une approche différente de la nôtre. Tu as défendu tes points de vue, je défendais les miens (n'est-ce pas cela la démocratie ?). Convaincu par l'utilité de la participation citoyenne, tu as dynamisé les comités de hameaux pour être à l'écoute des citoyens. Tu étais également membre actif de différentes commissions (finances, environnement, scolaire, communication entre autres...).

Tu as toujours su fédérer autour de toi, je dois reconnaître que tu vivais ton engagement avec beaucoup d'enthousiasme, prêt à soulever des montagnes pour faire évoluer les mentalités et changer certaines habitudes. Aujourd'hui, qui va nous réveiller lors des conseils municipaux que tu animais avec tes idées, tes questionnements, tes observations ? Nous devons faire sans tes remarques qui nous obligeaient à encore plus de rigueur et de pédagogie.

Tes colistiers t'ont été d'un grand soutien et sauront poursuivre tes combats. C'est important et juste pour notre démocratie.

Jean, tu allais régulièrement rendre visite à ta maman à Villaz, en repartais-tu, ce lundi, pour te rendre à une réunion à la mairie où tu n'es pas arrivé ?

Ta route s'est arrêtée entre la banlieue annécienne et Thônes, non loin du rond-point du reblochon... Nous as-tu fait un clin d'œil à ta vie d'agriculteur que tu aimais tant ?

Merci Jean pour ton implication et ton ambition. Nous adressons nos condoléances émues et le témoignage de notre soutien en ce moment douloureux à vous ses enfants, ses frères et sœurs, à toute ta famille et tes proches, et avons une pensée particulière pour ta maman Raymonde, qui à 94 ans, a vu partir son fils.

Repose en paix, cher Jean.

Monsieur le Maire,
Pierre Bibollet

DANS l'actu

DÉLIVRANCE DES TITRES D'IDENTITÉ



Les délais raccourcissent !

En une année, le service a traité près de 2800 demandes et a réussi à diviser par 3 les délais d'attente, passant de 90 à 30 jours. Les demandes se font uniquement sur rendez-vous.

Les plages de rendez-vous

■ Du lundi au jeudi : de 9h à 11h30* et de 13h30 à 17h*

■ Le vendredi : de 9h à 11h30* et de 13h30 à 16h*

* heure du dernier RDV

Ce qu'il vous faut :

- ★ Copie intégrale d'acte de naissance
(si carte d'identité ou ancien passeport périmés depuis plus de 2 ans)
- ★ Ancien passeport ou ancienne carte d'identité
- ★ 2 photos d'identité normalisées de moins de 6 mois
- ★ Un justificatif de domicile daté de moins d'un an
- ★ La pièce d'identité du parent qui signe le Cerfa
- ★ Pour les passeports uniquement : un timbre fiscal dont le montant varie en fonction de l'âge



Scannez-moi !

Prenez rendez-vous en ligne sur l'application SynBird (code ci-contre) ou visitez le site :

www.mairie-thonnes.fr



+
D'INFOS

ACCUEIL DE LA MAIRIE
04 50 02 91 72

ACCÈS ET STATIONNEMENT AU GYMNASSE DES PERRASSES

Un rappel de la nouvelle réglementation

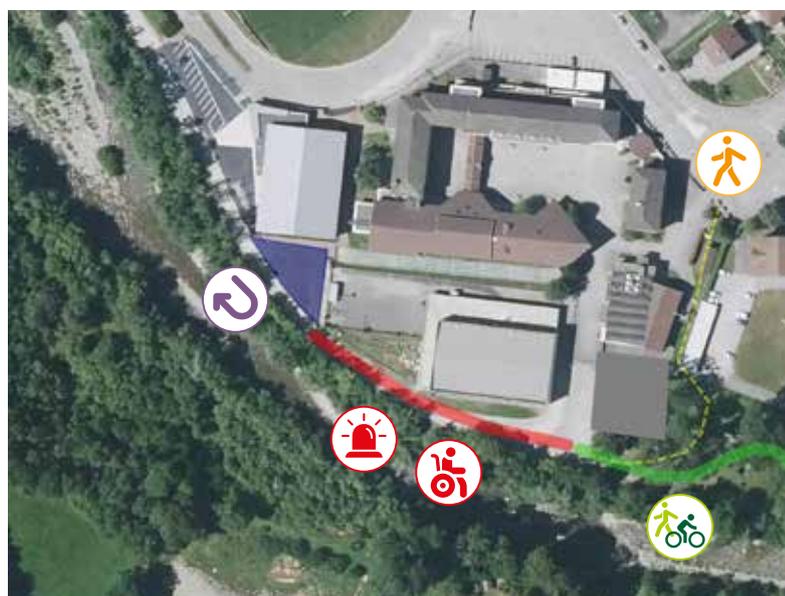
Le tronçon de voie compris entre l'aire de retournement située à proximité de la salle de gymnastique et son extrémité vers l'entrée du CES et du gymnase est affecté prioritairement à un usage piéton et cycle.

■ Sur ce tronçon la circulation et le stationnement sont strictement INTERDITS à tout véhicule, même pour une dépose, à l'exception des véhicules PMR, de logistique et de secours.

■ Les accès au portail du CES et au gymnase doivent impérativement rester continuellement accessibles aux véhicules de secours.

■ Pour aller pratiquer votre sport, vous pouvez marcher 1 à 2 minutes et accéder au gymnase en effectuant :

- une dépose sur l'aire de retournement située juste au-delà de la salle de gymnastique intercommunale
- une dépose (ou en stationnant) place du Mt Blanc et rue du stade (côté entrée CES) pour emprunter ensuite le sentier piéton situé le long du Collège en direction du gymnase.



Le non-respect de cette réglementation, qui a pour but d'assurer la sécurité des piétons et des cycles sur ce tronçon, pourra faire l'objet de sanctions. Nous vous prions donc de bien vouloir vous y conformer.

RETOUR *en images*

THÔNES EN PLACE D'HONNEUR au défilé du 14 juillet à Paris

Sur invitation du Président de la République, 2 élues se sont rendues à Paris pour représenter la Commune de Thônes en place d'honneur à l'occasion du défilé de la Fête Nationale du 14 juillet, en tant que Ville médaillée de la Résistance. En cette année du 80^{ème} anniversaire de la création de la médaille de la Résistance par le général de Gaulle, l'animation du tableau final du défilé a reconstitué le symbole de la médaille.



UNE FOIRE SAINT-MAURICE toujours aussi incontournable



Cette année encore, la traditionnelle foire Saint-Maurice qui a eu lieu le samedi 30 septembre a attiré beaucoup de visiteurs. Le concours de Reblochon a été remporté par la Ferme de Lorette. La délégation d'Usseaux (Italie) était présente et a remis la cloche de la Reine de la foire (pour la race Abondance) à la Ferme Fillion.

VISITE MINISTÉRIELLE À THÔNES et sur les sites du Groupe Fournier



Le 24 août, Thônes a accueilli les ministres de l'Économie Bruno Le Maire et de l'Industrie Roland Lescure sur le site du Bray du groupe Fournier, pour une visite de l'usine de production des meubles de cuisine - salle de bain (Mopalpa, Perenne, SoCoo'c...).

S'en est suivi, sur le site d'Alex, le discours de rentrée politique de Bruno Le Maire à destination des patrons et salariés qui étaient nombreux à être présents.

Le député Antoine Armand a ensuite convié les acteurs locaux pour un moment d'échange convivial avec le ministre de l'industrie Roland Lescure à Thônes Espace Cœur des Vallées.

Une belle journée de mise en valeur de notre industrie et de notre territoire.

RENCONTRES du Film des Résistances 2023



Du 17 au 28 novembre a eu lieu la 23^{ème} édition des Rencontres du Film des Résistances. Une programmation riche autour d'une trentaine de films, fictions, documentaires et films d'animation en présence de nombreux invités.

L'idée de résistance a été abordée sous toutes ses formes, qu'elle soit sociale, économique, culturelle, politique, historique ou encore environnementale.





2^{ème} édition des Éco-Thônes, les 6, 7 et 8 octobre 2023

Rien de tel que des ateliers ludiques pour comprendre et apprendre

C'est en se basant sur cette conviction que la commission Territoire Zéro Déchets/Zéro Gaspi de notre commune a organisé la deuxième édition des Éco-Thônes, journées consacrées à l'éco-citoyenneté.

Les 6, 7 et 8 octobre derniers, les citoyens ont pu ainsi, grâce à de nombreux acteurs locaux, appréhender différentes thématiques et découvrir des astuces et écocgestes pour diminuer leur impact environnemental au quotidien.



La biodiversité



Une conférence interactive animée par Bio-Sphère a fait l'ouverture de ce week-end écocitoyen. Munis d'un boîtier de vote, petits et grands ont pu tester leurs connaissances sur la biodiversité. Le samedi après-midi, l'Écomusée du Bois et de la forêt proposait aux visiteurs de plonger dans le monde du vivant grâce à des jeux et des vivariums du minuscule.

www.ecomusee-bois-foret.com

Les énergies



L'association ASDER accompagne localement et gratuitement les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et d'installation d'énergies renouvelables.

www.asder.asso.fr

La consommation



Deux ateliers ont été proposés aux visiteurs : d'un côté, le Repair Café de Dingy-Saint-Clair, qui a pour but de partager son savoir-faire en matière de réparation, privilégiant ainsi la réparation des objets au lieu de leur mise au rebut.

dingystclair.fr/evènements/repair-cafe

Au stand voisin, les visiteurs ont pu découvrir l'impact environnemental de la filière textile grâce au Secours Populaire. Tout en animant une table de tri de vêtements en temps réel, les

bénévoles ont informé les citoyens sur les alternatives de consommation.

www.secourspopulaire.fr/74-thonnes

L'alimentation



Bien manger est un des enjeux du quotidien. C'est pourquoi des adhérents des nouveaux jardins partagés de Saint-Blaise ainsi que l'association Ajava étaient présents pour donner des conseils pratiques sur le jardin et le potager. L'atelier d'insertion professionnelle REBOND était présent à leurs côtés, et a montré à nos visiteurs comment sauver des fruits et des légumes abimés pour en faire de délicieuses soupes et salades de fruits anti-gaspi.

www.atelier-rebond.fr



Le changement climatique



L'association La Fresque Du Climat a proposé un quizz ludique abordant les enjeux du changement climatique. Des ateliers complets sont régulièrement organisés gratuitement sur notre territoire.

fresqueduclimat.org/inscription-atelier

Le recyclage des déchets



Thématique incontournable, les déchets ont été abordés sous plusieurs angles lors de ces Éco-Thônes. Tout d'abord, la CCVT, aidée d'élèves du Groupe Thurin, a réexpliqué les nouvelles consignes de tri, applicables depuis le 1er janvier 2023 et a présenté son service gratuit de broyage des déchets verts à domicile.

ccdesvalleesdethones.fr

Le comité centre-ville a, quant à lui, exposé les avantages du compostage.

Le Foyer d'Animation et de Loisirs a choisi de traiter les déchets de façon artistique en proposant aux visiteurs de participer à une fresque collective à base de papiers et de cartons de récupération.

foyeranimation.com



Enfin, pour clôturer ce week-end écocitoyen, une soixantaine de Thônains se sont retrouvés le dimanche matin pour ramasser les déchets sauvages et envolés dans différents secteurs de notre commune. Ce sont plusieurs centaines de kilos de déchets qui ont été récoltés en deux heures.



La commission Territoire Zéro Déchets/Zéro Gaspi remercie l'ensemble des intervenants et partenaires, les équipes de communication, techniques et de l'Espace Cœur des Vallées ainsi que l'ensemble des élus qui ont fait de cet événement un succès.

RETOUR EN IMAGE

[YOUTUBE.COM/@MAIRIETHONESCOMMUNICATIO4908](https://www.youtube.com/@MAIRIETHONESCOMMUNICATIO4908)



RETOUR *en images*

FOIRE CANTONALE DES MOUTONNIERS - *Dimanche 29 octobre*

La grande foire cantonale des moutonniers et chevriers a lieu tous les trois ans en alternance avec les communes de La Clusaz et Manigod. À cette occasion, plus de 1500 moutons et chèvres étaient présents à Thônes et ont participé aux concours départementaux de chaque race. Les fromages ont également été évalués, ainsi que les chiens, au cours de leurs démonstrations spectaculaires de conduite de troupeaux. Pour la première fois a eu lieu une épreuve de tonte de moutons qualificative pour la finale du Championnat de France ! Les 50 meilleurs tondeurs s'affronteront pour tondre dans des temps records quelques 800 brebis.



OCTOBRE ROSE : *actions de sensibilisation*



Dans le cadre d'Octobre Rose, le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des deux Savoie a incité villes et associations à organiser des actions afin de collecter des fonds. Les samedis 7 et 14 octobre, des élues du conseil municipal, accompagnées d'une bénévole de l'association, ont proposé sur le marché une vente de parapluies roses, coupe-vent, bracelets, etc... ainsi que des cyclamens et des roses fournies par Veyrat Garden Center à prix coûtant. Les bénéficiaires permettront au Comité de poursuivre son action auprès de femmes touchées, mais aussi à moindre degré, d'hommes. La seule vente de fleurs a produit la somme de 415 €, qui a été remise à Mme GARLASCHELLI, présidente de l'association.

Merci pour votre générosité !

REPAS DES SENIORS *du 5 novembre*



« Le plus important, ce sont les petits soleils. Les soleils de chaque jour. Un sourire, un mot d'encouragement, un échange, un petit plaisir ou un grand, tout ce qui nous rend heureux, joyeux, vivants. Tous les petits soleils qui illuminent nos journées à côté desquels il ne faut surtout pas passer. »

Michelle Favre d'Anne
1^{ère} adjointe cohésion sociale,
solidarité et vie

Suivant une tradition bien établie dans la commune, plus de 260 seniors de plus de 70 ans, ont été accueillis le dimanche 5 novembre à midi à l'Espace Cœur des Vallées pour partager le repas offert par le CCAS de la commune. Le maire Pierre Bibollet, son adjointe à la cohésion sociale et à la solidarité Michèle Favre d'Anne, et les membres du CCAS, se sont beaucoup investis pour rendre cette journée agréable pour les invités. L'implication et la disponibilité du Conseil Municipal Jeunes pour l'accueil et le service ont été très appréciées des convives.

La présence de Mme Andrée ARNAUD, qui a fêté ses 103 ans le 3 septembre dernier fut également un moment fort.

Dans son allocution, Michèle Favre d'Anne a remercié toutes celles et ceux qui s'investissent pour le bien-être des aînés et pour l'organisation et la décoration de ce repas, ainsi que Thierry Bouvier, fidèle animateur des festivités.

Cette belle journée de retrouvailles s'est terminée à 17h30 en se promettant de se revoir l'an prochain !

OCTOBRE ROSE : les bonnets de l'ACAT



Le vendredi 24 novembre, l'ACAT et les bénévoles sont allés offrir leurs 262 bonnets de chimio au service de Cancérologie de l'Hôpital d'Annecy. Ils seront distribués aux patient(e)s en cours de traitement.

C'est grâce à la collecte de t-shirts réalisée en septembre et aux ateliers de couture organisés durant Octobre Rose que cette opération a pu aboutir. Les t-shirts ont été découpés et cousus par 14 bénévoles, soit à leur domicile, soit lors des ateliers couture les jeudis soirs.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cette opération.

Un été de découverte au multi-accueil

La nature au coeur du projet éducatif

Le mois de juillet à la crèche est propice à des activités qui sortent de l'ordinaire afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences selon un rythme plus tranquille.



■ Afin de chercher un peu de fraîcheur, plusieurs pique-niques dans la nature ont été organisés. Quel plaisir de se retrouver dans la forêt pour observer les petits insectes, se faire des jeux avec des bâtons, brindilles, feuilles, cailloux et pommes de pin ! Le repas en extérieur, avec le bruit du petit ruisseau en contrebas, met les sens des petits en éveil.



■ La relation de l'enfant avec la nature est fondamentale, elle répond à ses besoins de base en favorisant les apprentissages : développement psychomoteur, curiosité, développement du langage, renforcement de sa concentration et mémorisation.

■ Notre mode de vie de plus en plus citadin nous éloigne de la nature alors qu'elle est à portée de la crèche ! Le temps semble être suspendu lors de ces moments d'émerveillement, durant lesquels les enfants peuvent éprouver un sentiment de liberté et interagir les uns avec les autres.

D'ailleurs, la charte nationale d'accueil du jeune enfant (arrêté du 23 septembre 2021) énonce dans le point N°6 : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Le multi-accueil, accompagné par l'association Label Vie, s'est inscrit en 2021 dans une démarche d'éco labellisation. Le but de cet engagement est d'améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels au sein de la structure, de mettre la nature au premier plan de ses actions. Aussi, sont privilégiées les sorties en extérieur au contact des éléments naturels, des animaux, au gré des saisons. « Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à l'aimer et à la respecter ».



LABEL VIE
LABEL-VIE.ORG



RETOUR *en images*

REPAS LOCAL SAVEURS DES ARAVIS AU GROUPE THURIN - *Lundi 27 novembre*

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial mené par la CCVT, le réseau Saveurs des Aravis a conduit une action de sensibilisation auprès des jeunes convives de l'école Arthur Thurin. L'objectif : proposer un repas constitué d'ingrédients les plus locaux possible (sauté de porc provenant de l'abattoir de Megève, compote maison avec des fruits des Vergers Tissot). Des bénévoles ont échangé avec les enfants sur le temps du repas autour de l'alimentation. L'ensemble des écoles de hameaux a bénéficié du même repas. Des petits « jeux du terroir » ont été distribués dans les classes et un livre de cuisine pour enfants sera offert à chacune des écoles.



DÉPART EN RETRAITE DE PAUL CLAVEL - *Vendredi 17 novembre*



Les Sapeurs Pompiers de Thônes ont fêté le départ en retraite de leur ami et collègue, l'adjudant-chef Alain Clavel, après 48 ans 10 mois et 11 jours de service, ayant atteint la limite d'âge (65 ans)... Alain est le plus ancien pompiers de Haute Savoie mais aussi l'un des plus anciens de France, étant rentré en fonction à un peu plus de 16 ans en 1975.

Il s'est vu remettre les galons et le képi de Lieutenant Honoraire, la médaille des Anciens et la médaille Soleil, en présence du Commandant de groupement du bassin Annécien, du Chef de Centre, des représentants de l'Amicale, du représentant du Président du conseil d'aministration du SDIS74, du Maire, des élus, de ses collègues Sapeurs-Pompiers, Jeunes Sapeurs-Pompiers et de sa famille.

Photo et texte : Amicale des Sapeurs Pompiers de Thônes

RÉUNION PUBLIQUE TRAVAUX DE LA VACHERIE - *Jeudi 7 décembre*

Une réunion publique a eu lieu le 7 décembre à l'Espace Cœur des Vallées afin de présenter le projet de la sécurisation de la RD909 à la Cour / la Vacherie et l'aménagement d'une voie verte en site propre. Retrouvez toutes les informations sur notre site.



INAUGURATION DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL - *Jeudi 7 décembre*

En présence des élus régionaux, départementaux, communautaires et locaux, le maire Pierre Bibollet et Paul Vidal, conseiller régional délégué aux transports inter urbains et scolaires, ont coupé le ruban inaugural du pôle multimodal. Les travaux qui sont en cours de finition concernent les plantations d'arbres et plants divers, les abris bus sur les quais (problème d'approvisionnement) et de la signalétique. Dans l'attente de la construction et de la mise en service du bâtiment d'accueil par la CCVT (permis en cours d'instruction), celle-ci a installé des locaux provisoires avec une mise en service début janvier de ce pôle d'échange multimodal. Le parking adjacent est ouvert. Rappel : le stationnement est interdit à tout véhicule sur l'aire des bus.



UNE CRÈCHE ET 15 LOGEMENTS À PRIX ABORDABLES

De quoi réjouir petits et grands !

La future réalisation, rue du Mont Charvin, sera appelée LES CROËTS, « les enfants » en patois savoyard, clin d'œil aux futurs occupants de la crèche qui sera aménagée par la commune au rez de chaussée du programme.

Les « grands » ne seront pas en reste avec la possibilité d'acheter l'un des 15

logements (du T2 au T4) commercialisés par SA MONT-BLANC, suivant la formule du bail réel solidaire (BRS).

Ce dispositif permet une accession à prix maîtrisés en dissociant le bâti acheté par les ménages et le foncier, qui restera propriété de l'Office Foncier Solidaire (OFS) SÔ ALPES.



Pour inscription et renseignements : SA MONT-BLANC au 04 50 88 54 02
ou contact-accession@samontblanc.com

A titre d'exemple, le premier T2 (47 m²) s'affichera à partir de 146 500 €, le T3 (68 m²) à partir de 215 000 € et le T4 (85 m²) à 266 000 €, parking en sous-sol inclus. Un deuxième stationnement sera également disponible à l'achat à 8 000 ou 16 000 €. La redevance mensuelle pour la location du terrain, s'élèvera quant à elle, à 1,20 €/m² SHAB du logement.

Pour bénéficier de ces offres, les acquéreurs devront respecter les plafonds de ressources du BRS et occuper les logements à titre de résidence principale. A titre d'exemple, le revenu fiscal de référence d'un couple avec deux enfants, ne devra pas dépasser 46 014 € suivant son avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOME POUR SENIORS

Un concept novateur, à deux pas du centre-ville

Des logements allant du studio au T3 à partir de 806 € par mois, charges et services inclus :

- Provisions pour charges locatives
- Eau et électricité (espaces communs et chauffage inclus)
- Assurance Responsabilité Civile Locataire
- Taxe d'ordures ménagères
- L'assistance 24h/24 et 7j/7 via un dispositif d'appel d'urgence
- Animations quotidiennes

L'équipe présente sur site comprend un responsable de résidence, une animatrice, un conciergeréceptionniste, et un gardien résidant sur place.

Des activités animées sont programmées quotidiennement afin de stimuler les résidents et encourager les échanges sociaux. Ils disposent d'une salle d'animation, d'une cuisine partagée (en plus de celle de leur appartement), et d'une terrasse extérieure.

Une navette sur place facilite les déplacements, mais le centre-ville est accessible également à pied.

API Résidence propose une nouvelle destination de choix pour les seniors. Plus qu'un simple lieu de vie, c'est un havre de sérénité où ils pourront mener une vie paisible tout en profitant d'une gamme complète de services et d'activités. Qu'ils souhaitent se détendre, se divertir

ou simplement savourer des moments de tranquillité, tout est prévu pour que l'expérience soit parfaite. La sécurité et le bien-être des résidents sont au cœur des préoccupations de l'équipe en charge, afin de leur permettre de profiter pleinement de chaque instant.



Si vous souhaitez visiter l'appartement témoin et réserver votre futur logement, prenez rendez-vous sur le site d'API Résidence www.api-residence.fr ou appelez le 09 72 10 10 01

DES ÉTAPES IMPORTANTES FRANCHIES

Et la fin d'un certain nombre de désagréments

Vous êtes nombreux à signaler le mauvais état, à tel ou tel endroit, de la voirie ou de l'un de ses accessoires. Des détériorations résultant d'une usure générale et progressive, de l'effet des conditions hivernales ou d'évènements exceptionnels comme l'érosion des berges le long des ruisseaux, glissements de terrain ou affaissements selon la nature des sols.

Au-delà de l'état des chaussées, vous demandez régulièrement la réalisation de travaux d'aménagement pour améliorer ou assurer la sécurité sur le réseau routier (limitation de la vitesse, circulation piétonne et vélo,...). C'est bien pour répondre à ces attentes que chaque année la commune consacre une partie de son budget de fonctionnement et d'investissement à l'amélioration de la qualité de son réseau routier et à sa sécurisation.

Ainsi cette année une somme importante a été consacrée :

■ à l'entretien courant de la voirie (nids de poule, fauchage des talus, déneigement, salage, ...).

■ à la réfection de la chaussée de la partie médiane de la route du Château, du chemin des Burdines, de la route de Carré, d'un tronçon de la route de Glapigny avec reprise de la conduite d'eau.

■ aux importantes réparations effectuées suite à des effondrements au niveau des voies communales le long du Malnant et de l'envers des Villards...

■ à la réalisation des chantiers importants que sont la Voie Verte du Fier entre les deux giratoires d'entrée de ville, l'aménagement du secteur de la gare routière, du parking rive droite du Nom et de la Déviation Est, et la reprise complète des rues Louis Haase et St Blaise.

Le Département a procédé de son côté à la rénovation du tapis d'enrobé des Routes Départementales à divers endroits.

Pont des Chamois et rue Saint Blaise ►

Nous étions évidemment conscients que ces travaux entraîneraient des nuisances, des gênes, des modifications de circulation et des changements d'habitudes dans vos itinéraires, sources d'énervernement bien compréhensibles. Il est cependant dommage que certaines critiques non constructives et rumeurs n'aient été émises que par opposition de principe, politique ou idéologique.

Si le choix des travaux à exécuter et de l'inscription budgétaire pour les réaliser relèvent d'une décision politique des élus, la mise en œuvre et la réalisation, sous

leur contrôle, relèvent administrativement et techniquement des agents communaux, des maîtres d'œuvres privés, du coordinateur sécurité, des entreprises aussi diverses que variées. Ce sont ces derniers qui sont le plus touchés par ces critiques.

La mairie - élus et agents - et ceux qui œuvrent sur les chantiers, sont prêts à entendre toute remarque, à condition qu'elle soit formulée avec modération et respect, dans un esprit constructif, et que tous les tenants et aboutissants aient au préalable été bien jaugés. Les travaux

Le chantier des rues Louis Haase et Saint-Blaise s'est achevé, mais fut compliqué. Il comprenait :

- la reprise des conduites d'eau potable avec les branchements, mais aussi des bouclages et interconnexions pour sécuriser la distribution d'eau au-delà de ces deux rues ;
- le confortement du réseau électrique HTA ;
- la reprise de l'étanchéité du Pont des Chamois ;
- le réaménagement des voiries avec pose de bordures, voie verte, trottoirs et tapis d'enrobé.

Annoncé pour un délai minimum de 5 mois et l'impossibilité de travailler en conditions hivernales, ce chantier ne pouvait commencer qu'à la fin du printemps et s'échelonner sur la période estivale.



exécutés répondaient à des demandes formulées par les citoyens, ainsi qu'à des besoins de modernisation et de mises aux normes pour le bien-être de tous.

En ce qui concerne la problématique des bouchons, et plus généralement de la mobilité, la compétence est assurée par la Région avec délégation de plusieurs services à la CCVT, qui travaille sur le sujet actuellement. Vous pouvez vous adresser à elle pour avoir de plus amples renseignements sur les objectifs poursuivis et actions à mettre en place.

PROJET ÎLOT ROUSSEAU

+
D'INFOS

DOCUMENTS ET VIDÉO

VOIR PAGE 16

L'aboutissement d'un long processus

Après près de 8 années de réflexion, de mises au point, de procédures d'urbanisme et administratives, marquées par des débats animés, jalonnées de communications sur le bulletin municipal et de réunions d'information, le chantier de l'îlot Rousseau a démarré au début de l'automne.

Le programme comprend

- ★ 26 LOGEMENTS EN LOCATIF SOCIAL réalisés par HALPADES.
- ★ 61 LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE réalisés par PRIMALP (parmi ces 61 logements une petite dizaine à priori devrait être utilisée en locaux professionnels de santé et professions libérales).
- ★ DES SURFACES COMMERCIALES au rez-de-chaussée.
- ★ UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE qui se développe sur 831 m² au rez-de chaussée et au 1^{er} étage.
- ★ LA RESTAURATION DU BÂTIMENT DE L'AUBERGE FLEURIE en logements.
- ★ 1 PARKING PUBLIC DE 80 PLACES au 1^{er} sous-sol avec accès ascenseur extérieur vers l'entrée de la MSP.
- ★ 16 PLACES DE STATIONNEMENT PUBLIC EN SURFACE.
- ★ 1 PARKING PRIVÉ DE LA COPROPRIÉTÉ DE 147 PLACES (1^{er} et 2^{ème} sous-sol), avec une cave par logement.
- ★ DES ESPACES PUBLICS ET VÉGÉTALISÉS.



En bref...

Ce chantier important vise à la réalisation d'un ensemble immobilier constitué de 3 blocs distincts pour laisser des espaces d'aération et de dégagement, et pour casser l'obstruction visuelle.

Déroulement

- Désamiantage : oct. 2023
- Fin de démolition : 1^{er} trim. 2024
- Fin soutènement et terrassement : 3^{ème} trim. 2024
- Fin gros-œuvre : 1^{er} trim. 2026
- Accès Addebouts : 1^{er} trim. 2026
- Livraison MSP : 2^{ème} trim. 2026
- Fin second-œuvre : 4^{ème} trim. 2026
- Livraison logements : du 3^{ème} trim. 2026 au 1^{er} trim. 2027
- Livraison parking public : 1^{er} trim. 2027
- Travaux finition espace public extérieur : 1^{er} trim. 2027.

Financement

Le foncier est vendu au promoteur au prix de 1 880 200 € net vendeur.

La valeur vénale du tènement cédé étant évaluée à 2 750 000 € en cas de démolition reconstruction de l'Auberge Fleurie, ce montant a fait l'objet d'une minoration foncière à charge de la commune de 900 000 € pour prendre en compte le surcout lié à l'obligation de restaurer l'Auberge Fleurie.

La commune achète en VEFA :

■ au 1^{er} sous-sol, le parking public de 80 places plus 9 places pour dation en paiement acquisition de foncier : le tout pour un prix de : 2 491 600 € TTC (TVA récupérée)

■ au rez et 1^{er} étage, des locaux d'une superficie totale de 831 m² pour un prix de 3 110 558 € TTC (TVA récupérée) et destinés à l'installation de la MSP.

Diverses aides Etat, Région, Département ont été obtenues ou sont en cours d'instruction.

Dispositions particulières

Les travaux sont réalisés majoritairement par des entreprises locales, sans traversée du centre-ville pour l'évacuation des matériaux de démolition et déblais, qui s'effectue sur la commune des Clefs. La circulation des poids lourds lors des terrassements s'adaptera aux heures d'entrée et sortie du groupe scolaire Thurin.

La commune a anticipé la perte de stationnement pendant la durée du chantier en créant :

- un parking public de 35 places avec bornes de recharge électrique et un parking de 23 places avec accès contrôlé, au terrain de rugby.
- un parking public de 47 places (et un second de 20 places à charge de la copropriété) à l'arrière de l'immeuble le Chamois, avec accès rue de la Saulne, au printemps 2024.

Des espaces verts seront aménagés le long du Nom et la passerelle pour accès à la gare routière a été positionnée dans l'axe du cheminement piéton qui rejoint le centre-ville.

Nous sommes déterminés à faire de cette rénovation un exemple de développement urbain réussi, respectueux de notre histoire et tourné vers l'avenir. Nous mettrons tout en œuvre pour réduire les nuisances et engendrer le moins de gêne possible.

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Mise en service à l'achèvement de la Déviation EST au Printemps



3 Tous les aménagements des rues Louis Haase et Saint-Blaise sont désormais terminés. Ils concernaient l'eau potable, le réseau Haute-Tension A, l'éclairage public les voies de circulation et les voies vertes, la végétalisation et l'aménagement de mobiliers urbains. De même, les travaux de l'allée François Cochat et de ses jardins partagés ont été achevés durant l'été. Voir page 12.



Rue Louis Haase

2 Les Voies Vertes

- Tronçons terminés
- - - Tronçons à venir

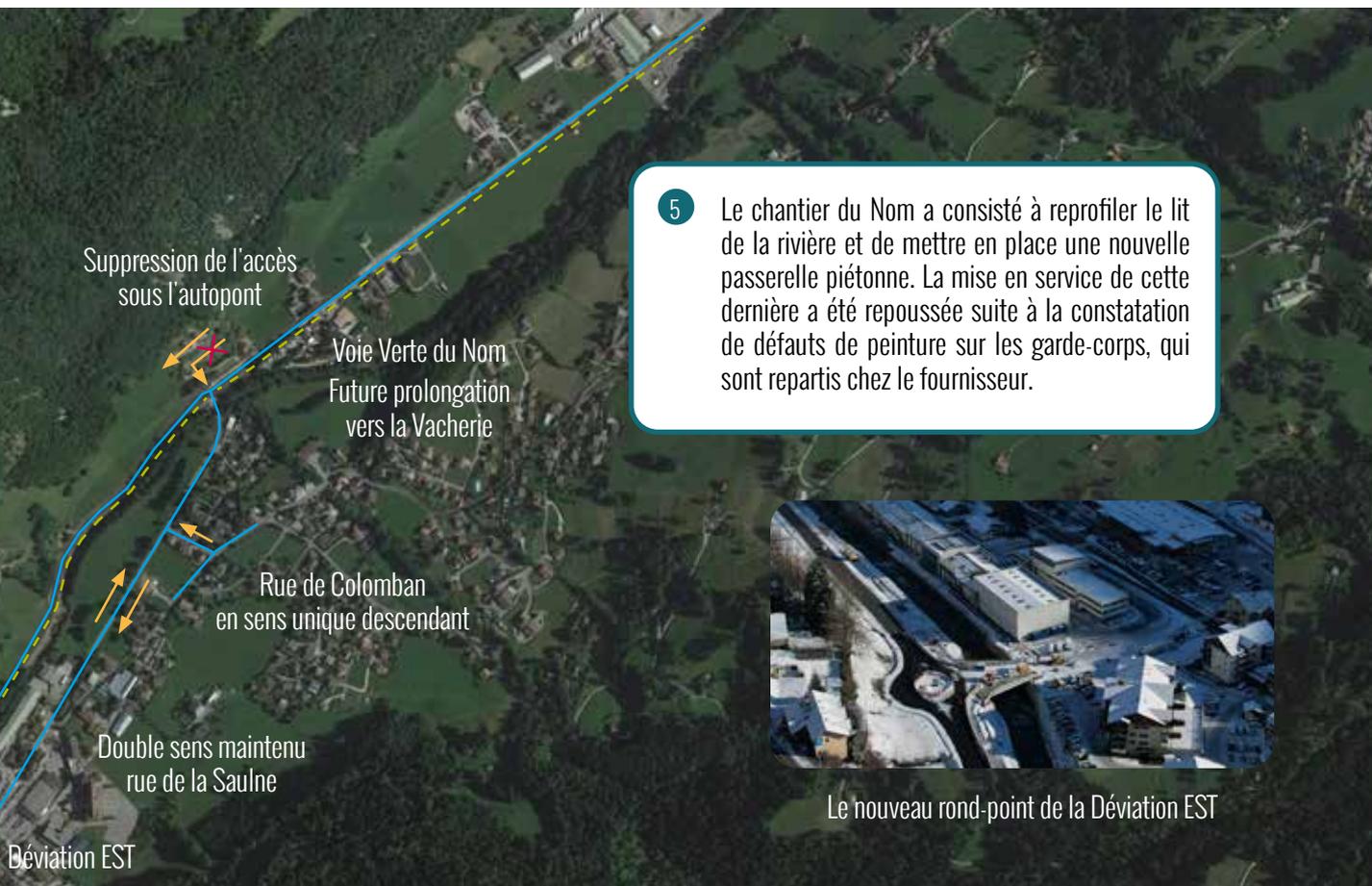
Ces aménagements s'inscrivent dans le projet global de création d'itinéraires de liaison cyclo-piéton entre Annecy et les stations du massif des Aravis, afin de répondre aux enjeux de mobilité douce, d'accompagner les changements de comportement, et de favoriser l'usage du vélo et de la marche au quotidien sur notre territoire.

4 Rue des Clefs : piétonnisation définitive - zone de rencontre.

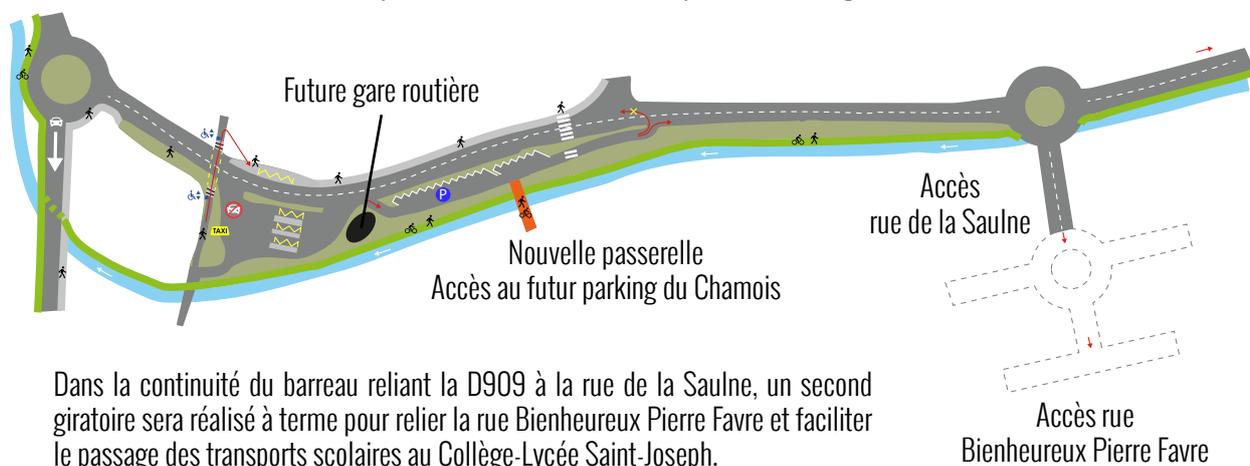
Voie Verte Sud
Future prolongation

Cette vue globale permet de situer les chantiers terminés et à venir, ainsi que les équipements nouvellement créés. Une fois la Déviation Est finalisée entre le nouveau rond point de la D909 et la rue de la Saulne, la circulation sera modifiée en entrée de ville.

Ce plan a pour enjeu de soulager le centre-ville, ainsi que de créer une nouvelle hiérarchie de notre réseau routier traversant ou contournant l'hypercentre de Thônes. Il tient compte des différentes typologies de déplacement (touristiques, loisirs, scolaires, secours, pendulaires, doux et domestiques).



- 1 Au niveau du rond-point d'entrée de ville, la circulation se fera dans le sens unique entrant. La sortie de ville vers la D909 se faisant par le nouveau rond-point de la Déviation Est, par la rue Saint-Blaise ou par l'autopont. Le schéma vous présente également le Pôle d'Échange Multimodal et les cheminements piétons et cyclistes pour les accès aux parkings et aux arrêts de bus. Le sens unique entrant vers le centre-ville permettra d'intégrer une voie cyclable.



Dans la continuité du barreau reliant la D909 à la rue de la Saulne, un second giratoire sera réalisé à terme pour relier la rue Bienheureux Pierre Favre et faciliter le passage des transports scolaires au Collège-Lycée Saint-Joseph.

ÎLOT ROUSSEAU : 1^{ÈRE} PHASE DES TRAVAUX

Après la réunion publique d'information, le chantier a débuté

Le 20 septembre dernier, toutes les modalités de déroulement du chantier du réaménagement de l'Îlot Rousseau ont été présentées au public. La première phase consistant en la destruction des locaux de l'ancienne Régie d'Électricité s'est déroulée au mois de novembre. Les travaux reprennent en ce mois de janvier, évitant ainsi la période des vacances scolaires.



En flashant le 1^{er} QR code à droite, vous pourrez accéder au dossier de présentation du projet tel qu'il a été diffusé lors de la réunion publique. Vous y découvrirez les aménagements prévus : rénovation du bâtiment historique de l'auberge fleurie, création de logements, maison médicale, stationnement public, espaces commerciaux et végétalisation. Livraison fin 2026/début 2027.



Le second code vous dirigera vers une première vidéo des travaux, avec la destruction de l'emblématique bâtiment de la RET. Pour tout savoir de l'histoire de ces locaux et du développement de l'électricité dans nos vallées, rendez-vous sur le site des AVT :



www2.amisduvaldethones.fr/2015/07/12/la-regie-fille-de-la-fee-electricite

UN POINT SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Si votre logement ou local n'est pas raccordé au réseau public d'assainissement (dit « tout à l'égout »), l'eau que vous utilisez pour les toilettes, la salle de bain, la vaisselle, le lave-linge, etc., doit être dépolluée par vos soins au moyen d'un système de prétraitement et de traitement des eaux usées, avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Ce système peut être une fosse septique, une microstation, ou encore des filtres plantés de roseaux (phyto épuration).

SIA Fier et Nom

Afin de préserver la ressource en eau et de protéger le milieu naturel, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) Fier et Nom, est chargé d'une part de contrôler les installations individuelles et d'autre part d'apporter des conseils et informations aux usagers dans le domaine de l'assainissement non collectif.

Si votre logement est concerné, la redevance annuelle d'assainissement non collectif est incluse dans votre facture d'eau et permet de financer les différentes missions du SIA, notamment les contrôles réglementaires. Nous rappelons que ces prestations de contrôles sont sans frais supplémentaires pour les propriétaires à jour de leur redevance et sont obligatoires.

Le contrôle de votre installation aura lieu à différentes occasions :

■ **En cas de vente**, le SPANC assure le contrôle et rédige le rapport de conformité de l'installation (le rapport doit dater de moins de 3 ans). Il est obligatoire pour la vente. Contactez le SIA si le contrôle date de plus de 3 ans.

■ **En cas de travaux d'installation ou de réhabilitation**, le SPANC assure le contrôle avant et après. Contactez le SIA au plus tôt pour effectuer votre demande.

■ **Un contrôle périodique** doit être effectué par le SPANC tous les 8 ans sur les installations individuelles. Le prestataire (cabinet NICOT), mandaté par le Syndicat, conviendra d'un rendez-vous avec vous.

Votre système d'assainissement individuel doit être entretenu régulièrement. Vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel pour la vidange de votre fosse septique en vous inscrivant auprès du secrétariat du SIA :

04 50 32 40 48 (les mardis et jeudis)
sia-fieretnom@orange.fr / www.sia-fieretnom.fr

À l'issue d'un contrôle, si votre installation est déclarée non conforme à la réglementation, vous disposez d'un délai de 4 ans pour procéder aux travaux de mise en conformité (1 an en cas de vente). Vous pouvez bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro pour rénover votre installation. Renseignements auprès du secrétariat.

COULISSES de la mairie

LE SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Une mission d'information et de conseil

Le service urbanisme et aménagement joue un rôle clé dans la gestion des droits du sol et dans la planification de l'aménagement urbain sur le territoire de la commune, en veillant au respect des règles et des normes établies.

Le service se situe au 2ème étage de la mairie, il est constitué de 3 personnes : Béatrice COLLOMB-CLERC à l'urbanisme, Christine RAYBAUD à l'aménagement du territoire et Nicole JOUVE en renfort sur les dossiers. Claude COLLOMB-PATTON est le maire adjoint en charge du service.

Leur mission est d'accompagner le pétitionnaire (l'auteur d'une demande

d'autorisation), l'orienter, l'aider à décrypter le vocabulaire technique dans son projet de construction (neuve ou extension), de rénovation ou de travaux (pose d'une clôture, abri de jardin, etc).

Véritable relais entre le public et les services instructeurs, le service tient à votre disposition un grand nombre de documents CERFA comme les certificats

d'urbanisme, les déclarations préalables de travaux, permis de construire, DIA Déclaration d'Intention d'Aliéner, permis de démolir... Vous pourrez aussi consulter sur place le cadastre ainsi que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et le Règlement Local de Publicité (RLP).

Vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) peuvent être envoyées par courrier, déposées au service ou en ligne sur un guichet unique d'urbanisme.



[HTTPS://VALLEESDETHONES.GEOSPHERE.FR/GUICHET-UNIQUE/LOGIN/PARTICULIER](https://valleesdethones.geosphere.fr/guichet-unique/login/particulier)

Les autres demandes doivent être réalisées par courrier ou dépôt papier : demande d'alignement, de numérotation, etc.



Thônes - les quartiers du secteur Louis Haase et Saint-Blaise - Décembre 2023

+
D'INFOS

[HTTP://WWW.MAIRIE-THONES.FR/FR/RUBRIQUE/6/URBANISME](http://www.mairie-thones.fr/fr/rubrique/6/urbanisme)

Un panel de missions très diversifiées et essentielles au bon fonctionnement de la commune

Urbanisme

- Travail en collaboration avec le service instructeur de la CCVT
- Gestion des demandes de Déclaration Préalable, de Permis de Construire, de Permis d'aménager et de Démolir, de Déclaration d'intention d'aliéner (DIA), de Certificat d'Urbanisme
- Autorisations de travaux pour la création ou l'aménagement d'Établissements Recevant du Public (ERP)

Aménagement du territoire

- Gestion du foncier
- Suivi des opérations d'aménagement urbain et coordination avec d'autres services municipaux et acteurs externes
- Participation à l'élaboration de projets structurants pour le développement de la commune
- Gestion des contentieux et recours
- Élaboration, suivi, modifications du PLU
- Suivi de conformité d'urbanisme
- Instruction des dossiers de déclaration d'enseigne, en lien avec le règlement local de publicité
- Gestion des forêts communales

LE PLATEAU DE BEAUREGARD : UN JOYAU DE LA NATURE

Un site naturel exceptionnel situé sur la commune de Thônes

Situé au cœur du massif des Aravis, vous pourrez rapidement atteindre sans trop d'efforts le Plateau de Beauregard, été comme hiver. Idéal pour une balade en famille au grand air, vous y découvrirez de magnifiques points de vue et un panorama grandiose sur la Chaîne des Aravis et le Mont-Blanc, ainsi que sur les massifs des Bornes et de la Tournette.

Espace pastoral d'une grande richesse naturelle, classé Natura 2000, il offre au cours des saisons un spectacle merveilleux constitué par la beauté des paysages et par la diversité d'une faune et d'une flore remarquables, qu'il faut admirer, respecter et préserver !



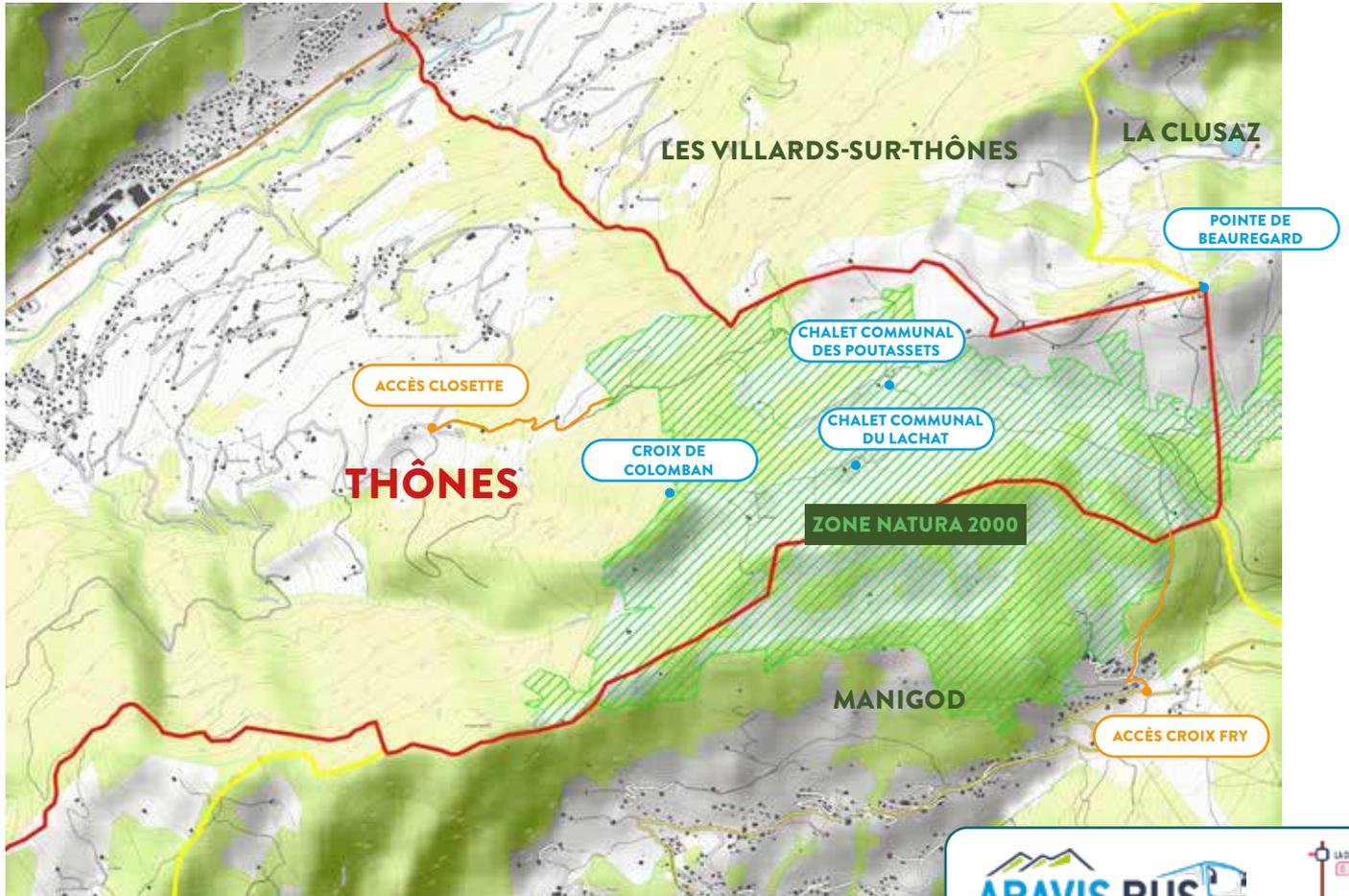
© T. Milherou

Durant les mois d'été, l'activité pastorale bat son plein, donnant l'occasion d'observer les troupeaux de vaches laitières dans leurs pâturages. La Ferme de Lorette est le lieu idéal pour échanger avec les producteurs locaux et déguster le Reblochon produit sur place. De nombreuses randonnées sont possibles à pied ou à VTT, pour prendre de la hauteur sans trop d'efforts. Le panorama depuis la Croix de Colomban offre une vue imprenable sur la vallée de Thônes.

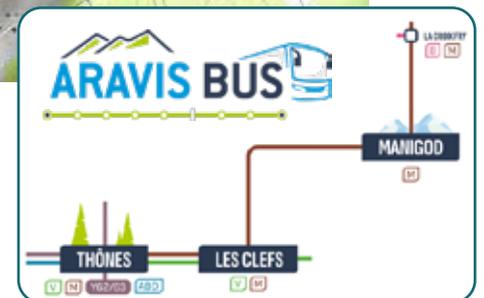
En hiver, le lieu se transforme en domaine skiable nordique et alpin, accueillant piétons avec et sans raquettes, skieurs alpins et fondeurs. L'espace nordique du plateau de Beauregard, situé à 1 600 m d'altitude offre 8 pistes de ski de fond sur 36 km (alternatif ou skating) ainsi que des sentiers balisés pour la randonnée à pied ou en raquettes. Plusieurs restaurants proposent des spécialités locales : Les Matins Clairs, le Grizzly ou le 1647.



© Sarah conte ses aventures



La commune de Thônes est fière d'avoir un tel espace sur son territoire et mesure sa responsabilité à veiller à la préservation de la qualité de ce site. C'est notamment dans cet objectif que la circulation automobile est réglementée sur le plateau : l'accès doit être prioritairement envisagé à pied, idéalement depuis "La Closette" à Thônes, ou depuis le Col de la Croix Fry à Manigod (itinéraires les plus directs). En saison, la télécabine de Beauregard à La Clusaz pourra aussi vous y mener (transport payant).



En périodes estivale et hivernale, il existe une navette gratuite qui relie le centre-ville de Thônes au Col de la Croix Fry. Vous pouvez retrouver les horaires sur aravisbus.fr, voir en page suivante.

LE MÉGOT, PETIT DÉCHET MAIS GROS PROBLÈME

Des égoûts aux océans, 3^{ème} déchet le plus polluant et le plus mortel

Ils se glissent dans les moindres recoins et mettent plus de 15 ans à se dégrader, se fragmentant en une multitude de micro-particules hautement toxiques qui polluent l'environnement irréversiblement.

- 1/4 des personnes de 18 à 75 ans fument quotidiennement.
- Près de 25000 T de mégots jetés chaque année en France.
- 4000 substances chimiques écotoxiques dans un mégot.
- Un mégot pollue 500 L d'eau, 1 m³ de neige en montagne.

Afin d'alléger le travail long et fastidieux de ramassage, la commune a mis en place des poubelles munies d'éteignoirs, des cendriers muraux et des cendriers mobiles pour les manifestations.

Ensemble, agissons pour la réduction des mégots dans l'espace public !



Soucieuse de l'impact des mégots sur les citoyens et l'environnement, notre commune va contractualiser avec l'éco-organisme Alcome créé en 2021.

Le but est de réduire de 40 % la présence des mégots en 6 ans (2027) grâce à un soutien financier pour mener des actions, et un soutien matériel (cendriers de poche, kits de sensibilisation...).



QUOI DE NEUF à l'interco ?

INFORMATIONS MOBILITÉ

Aravisbus

Depuis l'été 2023, le nouveau réseau Aravisbus est exploité par les Transports de l'Ain. La CCVT et la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillent ensemble pour rendre plus performant et attractif le réseau des navettes saisonnières.

A partir du 16 décembre 2023, les navettes seront de nouveau en fonctionnement avec un renforcement des lignes pour cet hiver : meilleur cadencement, plus grande amplitude journalière et augmentation du nombre de jours de fonctionnement.

SUIVRE SON BUS SUR PYSAE (ARAVIS BUS)



APP STORE



GOOGLE PLAY

+
D'INFOS



La mobilité douce sur le territoire

Les locations de vélos à assistance électrique (VAE) proposées par la CCVT ont été un succès ! L'été dernier, 369 habitants ont pu louer un VAE sur une période d'un mois. 54% l'ont utilisé plusieurs fois par semaine et 2/3 sur une distance de moins de 10 km. Parallèlement, un Schéma Directeur Cyclable est en cours d'élaboration à l'échelle de la CCVT et prévoit d'être finalisé en début d'année 2024.



Transport scolaire

Chaque année, en partenariat avec L'ADATEEP (Association Départementale pour l'Amélioration des Transports des Elèves de l'Enseignement Public de Haute-Savoie), la CCVT organise auprès des collégiens du territoire des journées de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter lors des déplacements en car scolaire. L'occasion de revenir sur la nécessité de ne pas chahuter dans les cars mais aussi de respecter les conducteurs afin d'être conduit au collège en toute sécurité !

FRANCE SERVICES : NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL

Dans le souci de toujours mieux répondre aux besoins de ses usagers et de faciliter leur accès à ses services, l'espace France services des Vallées de Thônes a récemment modifié ses horaires, et augmenté les plages horaires sur rendez-vous :

Jour	Matin	Après-midi	
Lundi et mercredi	9h-12h	13h30-16h30	
Mardi et jeudi		13h30-16h30	16h30-18h30
Vendredi	9h-12h	12h-14h	

Vous souhaitez être accueilli sans rendez-vous (plages ■) ?

Présentez-vous simplement à l'accueil de la CCVT, 4 rue Bienheureux Pierre Favre à Thônes.

Pour prendre rendez-vous (plages ■), contactez l'espace France services, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30, au 04 58 13 00 28 ou par mail : franceservices@ccvt.fr.

Assistante maternelle agréée, pourquoi pas vous ?

Si vous aimez être au contact des enfants, et souhaitez travailler chez vous, en conciliant vie privée et vie professionnelle, alors le métier d'assistante maternelle est fait pour vous !

Aucun diplôme n'est demandé, mais l'obtention d'un agrément officiel et le suivi d'une formation gratuite de 120 heures délivrée par le Département sont obligatoires.

Pour plus d'informations, rendez-vous au Relais Petite Enfance (RPE) de la CCVT ou contactez le :

06 22 45 30 38 - rpe@ccvt.fr

EN DIRECT DE L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

Bilan chiffré de la destination Thônes Cœur des Vallées

Les offices de tourisme des communautés de communes de la CCVT bénéficient d'un observatoire touristique. Celui-ci permet un suivi des performances des hébergeurs de la destination et mesure la fréquentation touristique (nombre de nuitées, durée des séjours, taux d'occupation et de remplissage, origine de la clientèle française et étrangère...).

Le territoire Thônes Cœur des Vallées regroupe les communes de Thônes, Alex, La Balme-de-Thuy, Digny-Saint-Clair, des Villards-sur-Thônes, Serraval, des Clefs, et du Bouchet-Mont-Charvin et est composé de 10 700 lits répartis en 3 catégories (professionnels, lits de particulier à particulier et lits non commercialisés, soit les résidences secondaires).

Après plusieurs saisons d'été remarquables, la fréquentation se renforce encore. L'engouement pour la montagne l'été se confirme avec des chiffres en progression : 404 600 nuitées soit une progression de 10,25 %.

La part de clients étrangers ayant séjourné sur le territoire a atteint 25 % à l'issue de la saison. Le trio de tête est représenté par les touristes britanniques, allemands et belges.



UN NOUVEL ÉVÉNEMENT EN AVRIL !

Le 1^{er} festival international du film de ski de randonnée, La Trace 13 & 14 avril 2023



La Trace, c'est le premier festival français du film de ski de randonnée. Un festival 100 % orienté autour de cette pratique. Sport d'endurance en plein essor dans les stations, la discipline est créatrice de nombreux films traitant du sujet.

Cette première édition qui se tiendra les 13 et 14 avril 2024 à Thônes est soutenue par l'Office du Tourisme et aura le plaisir d'accueillir Gédéon Pochat comme parrain de l'événement et président du jury.

Une vingtaine de films sélectionnés seront programmés et suivis d'échanges avec les réalisateurs. Outre les fabuleux paysages de montagne, la richesse des films repose sur des aventures humaines incroyables, des rencontres, des récits d'hommes et de femmes passionnants, inspirants et désireux de faire découvrir leur univers. L'espace d'un week-end, La Trace proposera un programme varié avec la projection de films, une table ronde avec notamment Antoine Dénériaz, des stands, des rencontres, et rassemblera des professionnels du secteur.

Ce festival s'adresse autant aux passionnés qu'aux néophytes ainsi qu'aux personnes simplement en quête d'émerveillement, de fraîcheur et d'aventure.

3 prix seront décernés. Un jury composé de professionnels de la montagne et du cinéma, dont les organisateurs dévoileront la composition bientôt, sera présent pendant toute la durée du festival.

UNE CARTE TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA CCVT

Suite aux nombreux retours de la clientèle touristique, la CCVT proposera à partir de février prochain une carte de sa destination, mettant en lumière tout au long de l'année les richesses des 12 communes de ce territoire de 350 km².

Le projet est piloté par l'Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées en collaboration avec les Offices de La Clusaz, du Grand-Bornand, de Manigod et de Saint-Jean-de-Sixt.

La carte permettra de communiquer de manière conjointe sur l'offre et les ressources touristiques de la destination, en contribuant également à l'identification du territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes comme une destination unique.

Cet outil sera également un support précieux pour les conseillères en séjour pour renseigner de manière efficace les visiteurs, notamment lors d'interactions en face à face.

ÇA bouge !

PORTRAIT DE SPORTIF

Paul Fontaine, biathlète

"Mon objectif : faire une saison complète et arriver régulièrement en top 15 sur le circuit de l'IBU Cup, et découvrir le circuit de la Coupe du Monde !"



3 Questions à Paul Fontaine

Comment es-tu venu au biathlon ?

Après avoir quitté ma ville natale d'Angers, j'ai découvert le biathlon grâce à Martin Fourcade aux J.O. de Vancouver en 2010, un an après mon arrivée en Haute-Savoie, ce qui m'a poussé à m'inscrire au Ski Club du Chablais nordique, du côté d'Évian.

J'ai ensuite déménagé en 2015 à Thônes, et j'ai signé au Ski Club du Grand-Bornand tout en intégrant le Comité Mont Blanc au Fayet, à Saint-Gervais, en sport études.

J'ai fait là-bas mes quatre années de lycée, ce qui m'a ouvert les portes du haut niveau, que je pratique depuis maintenant trois ans.

Comment te prépares-tu ?

J'ai intégré un collectif national basé à Prémanon dans le Jura, où je réalise la quasi totalité de ma préparation grâce à une piste de ski à roulettes et un pas de tir.

Le reste de mon temps, je le passe à naviguer entre Thônes et Le Grand-

Bornand pour effectuer toutes les séances de course à pied, ski à roulettes, musculation et vélo.

Quel est ton meilleur souvenir en compétition ?

Je pense que le meilleur moment de ma jeune carrière, ce sont ces championnats du Monde juniors aux États-Unis où on était une super équipe.

On s'est bien marré, mais surtout, on a réalisé des performances sportives qui resteront gravées à jamais dans nos mémoires avec ce titre de champion du Monde en relais avec les copains. C'est quelque chose d'incroyable que j'ai envie de rééditer par la suite tout en gravissant les échelons un par un.

A propos de...

- 23 ans, né à Angers, Maine-et-Loire
- Arrivé en Haute-Savoie en 2009, à Évian
- Habite Thônes depuis 2015
- Licencié au Ski club du Grand-Bornand
- Étudiant en STAPS à Grenoble après 4 années en sport études au Fayet (Saint-Gervais)

INTERVIEW EN VIDÉO :



La mairie a conclu avec Paul en décembre 2023 une convention de partenariat sur 3 saisons, dans le but de faciliter sa préparation sportive et de communiquer réciproquement sur la notoriété du biathlète et de notre ville.

Palmarès

- 2020/2021 : champion du Monde juniors de biathlon, champion d'Europe juniors de la poursuite, et vainqueur du petit globe de la poursuite. Médaille de bronze en relais single mixte avec Fanny Bertrand.
- 2021/2022 et 2022/2023 circuit IBU Cup : sur la deuxième saison, 8^{ème} place sur le circuit B de la Coupe du monde, et podium 2^{ème} place en relais single mixte avec Paula Botet.



+
D'INFOS

SUIVRE PAUL FONTAINE
INSTAGRAM @PAULFONTAINE749

LES NOCTURNES DU JEUDI DE L'ACAT



Cet été s'est déroulée la première édition des "Nocturnes du Jeudi"

Cette manifestation à l'initiative de l'ACAT, Association Commerciale et Artisanale de Thônes, avait pour but d'animer le centre ville durant 3 soirées estivales. Les commerces sont restés ouverts jusqu'à 21h00 et des spectacles étaient proposés dans les rues. L'animation devrait prendre de l'ampleur l'année prochaine.



LES OLYMPIADES THÔNAINES 2024

Un projet sportif qui mobilisera tous les habitants

Sous l'impulsion de la commission sport, le week-end des 15 et 16 juin 2024 seront organisées "Les Olympiades thônaines". Ces deux journées sportives se veulent festives, fédératrices et conviviales. Les associations sportives seront majoritairement impliquées mais c'est à l'ensemble de la population thônaine que le rendez-vous est donné.



Un groupe de travail constitué d'associations sportives, des Etaps municipaux ainsi que des membres de la commission sport se réuniront régulièrement pour préparer ce bel événement qui offrira à l'ensemble des citoyens un week-end sportif placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.



LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Les manifestations débuteront le samedi en fin de journée par un défilé de toutes les associations participantes aux Jeux le lendemain. Vous pourrez admirer la procession des protagonistes aux couleurs de leurs clubs le long des rues du centre-ville. Cette déambulation se terminera sur la Place Avet, où les équipes seront présentées. Cette cérémonie d'ouverture des Olympiades se poursuivra dans la soirée sous forme de guinguette.

On compte sur vous !

L'ensemble de la manifestation se déroulera sur l'espace délimité entre la Place Avet, l'Espace Coeur des Vallées et le parking devant Carrefour city.

Nous vous attendons nombreux pour fêter le sport en cette année olympique.

LA COMPÉTITION

Le dimanche, les équipes constituées s'affronteront. Chaque épreuve gagnée rapportera des points aux associations et un classement sera fait afin de récompenser les 3 premières équipes.

UNE FÊTE POPULAIRE ET BON ENFANT

Les spectateurs sont attendus nombreux afin de soutenir tous les participants. En guise de cérémonie de clôture, la municipalité invite tous les participants ainsi que les spectateurs à un verre de l'amitié.

15 et
16 juin
2024

ÇA bouge !

THÔN'ARTS RÉCUP' 2022

Le gagnant exposé à l'EHPAD du Chant du Fier

Quatrième oeuvre exposée sur l'espace public après le chamois et l'abeille des ronds-points, et le héron de la fontaine de la place Avet, ce tétras-lyre a été commandé par la commune à Frédéric Rochet de l'atelier Héphaïstos, grand gagnant de THÔN'ARTS RÉCUP' 2022.



Ce sont les résidents de l'EHPAD du Chant Du Fier qui ont été consultés et qui ont choisi le sujet de la sculpture, trônant fièrement à l'extérieur du bâtiment près du terrain de pétanque.

Une plaque y a été apposée lors de son inauguration officielle, le 5 août dernier.

L'Office de Tourisme réfléchit déjà à l'emplacement sur lequel sera installé la réalisation du gagnant 2023, Miguel Martin, avec une option sur les abords des aires de pique-nique de la nouvelle voie verte derrière le gymnase des Perrasses.

C'est le public qui a attribué à Miguel Martin le 1^{er} prix 2023 pour son héron, lors de son vote de classement des trois sculptures les plus emblématiques du festival créé par Pierre Mermillod.

Thôn'Art Récup' attire 3000 visiteurs chaque année durant le premier week-end du mois d'août.

ESCRIME PARISNORD EN PRÉPARATION POUR LES MONDIAUX

Une équipe de jeunes fleurettistes internationaux aux Perrasses

Le club Escrime Aravis de Thônes, créé en 2022 a accueilli en juillet une équipe de jeunes fleurettistes internationaux, menés par leur Maître d'armes Laurent Bel, multi médaillé aux championnats du monde et aux championnats de France.

Fondateur d'Escrime ParisNord, Laurent enseigne depuis des années sa discipline auprès des plus jeunes, et a préparé dans nos montagnes son groupe pour les Championnats du Monde 2023, qui se sont déroulés à Milan du 22 au 30 juillet.

Au programme, entraînements au gymnase des Perrasses et oxygénation en altitude lors de randonnées dans le massif des Aravis.

Ces entraînements se déroulaient en même temps que le stage escrime été des enfants du club de Thônes, organisé par son président Victor Ebrahimi, ce qui a permis aux petits débutants d'apprendre en observant leurs aînés !

Pour toutes les informations sur le club, rendez-vous sur escrimearavis.webador.fr

+
D'INFOS

REPORTAGE VIDÉO :

[YOUTUBE.COM/@MAIRIEDETHONESCOMMUNICATIO4908](https://www.youtube.com/@MAIRIEDETHONESCOMMUNICATIO4908)



PARLONS Culture

JEAN CONSTANT DEMAISON, UN GRAND ARTISTE SAVOYARD

Né le 4 janvier 1911 à Choisy, Jean Constant Demaison disait toujours avec humour qu'il avait épousé la sculpture. A l'âge où les enfants jouent, le bois le fascine. Il sculpte avec un simple Opinel, puis fait son apprentissage chez un menuisier à Annecy, l'élève dépassant très rapidement le maître.

Durant la guerre de 39-40, en Norvège, il sculpte à la pelle un Christ en croix en glace, grandeur nature, qui illustrera par la suite des revues américaines. Sa vocation s'épanouit, même s'il n'a suivi aucune tradition d'atelier. Pur autodidacte, il dit tout simplement que ce don lui est strictement personnel, n'abdiquant jamais sa liberté de pensée et de conception.

Il travaille uniquement le chêne de Bourgogne, sans nœuds, et réalise toute son œuvre dans son atelier. La taille du chêne est dure et physique. Son œuvre prolifique le situe dans la lignée des

imagiers médiévaux, ou des retables baroques de nos églises.

En taillant l'évangile dans le bois, son travail est pour lui une manière de prier.

La puissance de son œuvre et la justesse de son coup de ciseau nous offrent une grande émotion esthétique, toute en contemplation, et ouvrent notre esprit aux messages des scènes bibliques.

Son travail est d'une facture vigoureuse, aux lignes sobres et symboliques, cherchant l'épure. C'est une expression religieuse novatrice et avant-gardiste.



Les anges de Cercier



Statue du Christ ▶

Ses 45 chemins de croix, dont le nôtre à Thônes (voir p. 19), sont très célèbres, mais il se fait connaître dans le monde entier grâce aux jambes de force de la voûte de l'église du Plateau d'Assy, qui côtoient sans les déparer les œuvres de Fernand Léger, Matisse, Braque ou Chagall.



D'une immense modestie, Constant Demaison n'a jamais voulu exposer. Il décèdera à l'âge de 89 ans, laissant derrière lui une œuvre intemporelle.

EXPOSITION FLORENCE MULIARDO



Florence MULIARDO, habitante de Thônes, est une artiste plasticienne autodidacte, reconnue sous la marque MULIARDO FQD. Elle a révélé son talent avec ses incroyables sculptures de femmes de près de 2 mètres de hauteur.

Aujourd'hui son Art se développe principalement autour d'un nouveau sujet : la dent.

Florence MULIARDO a su détourner cet organe en sculpture atypique, interpellante et colorée, dans une matière qui lui permet de la faire évoluer à sa guise. Elle se permet même de la travailler dans des dimensions XXL.

Pour Florence les dents symbolisent la vie, avec leurs racines solidement implantées, elles portent selon elle, le vivant, le partage et la famille.

Florence MULIARDO s'adonne également à la peinture. C'est d'ailleurs le premier art qu'elle a découvert, lui permettant d'interpréter ses rêves et de faire vivre ses émotions.



Dans le cadre de la Saison Culturelle de Thônes, venez découvrir ses œuvres du samedi 20 janvier (vernissage le matin) au samedi 24 février. Elle exposera dans la salle des Deux Lachat (Musée-Bibliothèque-Multimédia).



GÉNÉRATION(S) Thônes

FORÊT ÉCOLE : RETOUR SUR 2023 ET PERSPECTIVES...

La Forêt École, portée par l'Ecomusée du Bois et de la Forêt, a connu en 2023 la réalisation de nombreuses actions sur cet espace « multi » pédagogique et partenarial, ainsi que sur le territoire intercommunal.



Grâce au soutien de la Commune, 4 classes de Thônes ont bénéficié des programmes « les Apprentis Forestiers » et « PhenoClim ». Un livret pédagogique a également été réalisé avec la CCVT et l'association Sylvacetes.

Tout au long de l'année, l'Ecomusée a pu nouer un partenariat fort avec les fonds de dotation Botanic et Fournier, qui financent l'initiative avec l'appui de Montagne Vivante. Un premier travail collectif a été effectué au sujet du sentier, ainsi que de nombreuses rencontres de terrain pour des projets comme des plantations avec l'Office National des Forêts.

L'Ecomusée a par ailleurs pu accueillir l'exposition « Moi, la Forêt » durant la saison estivale et a organisé 3 formations proposées sur le site par le Centre National de la Forêt Privée (CNPF) au sujet du changement climatique. Enfin, la fin d'année a été consacrée à l'organisation des futurs projets d'aménagement.



Les perspectives en 2024

- **Un sentier découverte novateur et original** : finalisation de l'étude « interprétation » (le fond !) au printemps, premiers travaux sur le tracé (la forme !) l'été prochain, création d'un préau pédagogique/ porte d'entrée et installation de toilettes écologiques. Et projet de turbine à l'horizon 2025.
- **AXE Sensibilisation / Communication** : « L'Ecole de la Forêt » : 7 classes animées - Rencontres et démonstrations avec les bûcherons « La Forêt en Partage » - Projet Biennale « Au Fil du Bois ».
- **AXE Formation Professionnelle / Filière** : Formation des personnels d'offices de tourisme - Chantiers école avec la MFR de l'Arclosan - Formation gestion forestière avec le CFMM.
- **AXE Gestion Forestière / Changement Climatique** : Plantation d'arbres tests et d'« ilots d'avenir » avec l'ONF - Intégration des 4ème/3ème Montagne de l'Arclosan aux actions de plantations - Poursuite de la formation des propriétaires forestiers avec le CNPF.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES OUVRE SON HÔTEL...

... à insectes !

C'est avec l'expertise de l'Écomusée du Bois qu'a été réalisé cet ouvrage, pour lequel chaque membre du CMJ a apporté des matériaux. L'objectif : agir sur la conservation de la biodiversité et offrir un abri pour attirer les insectes pollinisateurs qui œuvreront dans les jardins partagés de l'allée François Cochat.

Un hôtel à insectes est une structure spécialement conçue pour leur offrir un habitat favorable, un refuge artificiel qui imite les conditions naturelles nécessaires à la vie de plusieurs espèces, notamment les abeilles solitaires, les coccinelles, les papillons, les guêpes et d'autres pollinisateurs...

Il est généralement fabriqué à partir de bois, de paille, de pommes de pin, de tiges creuses, de tuiles et de briques.

Cette initiative positive et éducative va favoriser la biodiversité, et contribuer à la préservation de l'environnement. En effet, en plus de fournir un habitat aux pollinisateurs, l'hôtel permet un contrôle des ravageurs des jardins en hébergeant leurs prédateurs.



PRIX LITTÉRAIRE DU COLLÈGE DES ARAVIS "ARALIVRES"

Une sélection de 6 romans à découvrir

Depuis la rentrée scolaire 2023 et avec le soutien de la ville de Thônes, la bibliothèque et le collège Les Aravis collaborent pour le lancement d'un prix littéraire local "Aralivres".

La sélection de cette année, visible à la bibliothèque, compte six romans jeunesse écrits par des auteurs et autrices français, de publication récente et de genres variés, choisis par les enseignants et bibliothécaires.

6 classes participent : toutes les classes de 3^{ème} et une classe de 4^{ème} pour un total de 160 élèves environ. Des jeunes (et moins jeunes...) extérieurs au collège peuvent participer librement à ce prix.

Des actions sont prévues au collège et à la bibliothèque pour valoriser le prix littéraire : mise en relation des élèves et des auteurs (avec possibilité de venue de ces derniers), productions d'élèves, rencontres inter-classes... et pour finir, une phase collective de vote afin de désigner le lauréat du prix, à laquelle

tout le monde peut participer pour choisir le grand vainqueur de cette année !

L'envie de lancer ce projet a grandi avec la disparition du "Prix littéraire des collégiens de Haute-Savoie" qui existait depuis 1999 en 4^{ème} et 3^{ème}. Son objectif était de faire découvrir des œuvres originales et récentes aux adolescents afin de développer leur goût de la lecture.

LA SÉLECTION

- *Annie au milieu*
Émilie Hazerand
- *Nouvelle ère*
Johan Heliot
- *Une fille en or*
Philippe Nessmann
- *Des zombies dans la prairie*
Chrysostome Gourio
- *J'ai 8 ans et je m'appelle*
Jean Rochefort
- *Adèle Fugère*
Adèle Fugère
- *Les mots fantômes*
David Moitet

Les enseignants et enseignantes de lettres du collège ont alors eu envie de créer « leur » propre prix littéraire et ainsi relancer la dynamique. L'idée était que, dans ce renouveau, la ville de Thônes et sa bibliothèque multimédia soient partie prenante. Dès la rentrée 2023, la première édition a donc été mise en place, avec une sélection éclectique pour tous les goûts.

Alors à vos votes !



GÉNÉRATION(S) Thônes

UNE "JOURNÉE BLEUE" POUR LES SENIORS DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la Semaine bleue, pour la 1^{ère} fois à Thônes

Lancée en 1951, la Semaine bleue est une initiative nationale consacrée aux personnes âgées et retraitées, qui se déroule chaque année début d'octobre.

Une journée dédiée aux séniors a donc vu le jour le 3 octobre dernier à Thônes

Organisée à l'initiative du CCAS, à l'Espace Cœur des Vallées, ces rencontres avaient pour but de proposer :

■ Des ateliers

- L'un ayant pour thème « Comment organiser un changement de lieu de vie pour soi-même ou pour un proche »
- Et l'autre sur le thème de l'équilibre pour la prévention des chutes

■ Des conseils en nutrition et en ergothérapie

■ De l'information sur l'audition et les appareils auditifs, ainsi que de la prévention

■ Des solutions en termes d'amélioration du logement (aménagement salle de bain, téléalarme...)

■ Des aides à la personne

■ De la prévention pour les AVC

■ La présentation de la nouvelle résidence services séniors installée sur la commune

■ Des relations intergénérationnelles avec la présence des élèves BAC Pro services à la personne de la MFR du Villaret (jeux, échanges, etc...)



Les nombreuses associations présentes ont pu répondre aux besoins des visiteurs.

Nous nous sommes promis de reconduire et d'améliorer cette initiative en 2024.

Au printemps prochain, 3 demi-journées seront consacrées au bien vivre chez soi. Ces rencontres seront animées par l'association Soliha, qui agit entre autres sur l'adaptation de l'habitat des séniors et qui interviendra également avec une ergothérapeute qui saura vous prodiguer de bons conseils.

La volonté de la municipalité est de renforcer les liens intergénérationnels.

A ce titre, nous travaillons avec la petite enfance, la MFR du Villaret, la Résidence Services Seniors et l'Ehpad afin de vous proposer de nouvelles aventures en 2024 !

A suivre...

ALORS, on sort ?



20 janvier



FLORENCE MENDEZ

Janvier / février



EXPOSITION MULIARDO

17 février



PIERRE RICHARD

16 mars



CALI

6 avril



LES VIRTUOSES

Avril / juin



POLAR INTERACTIF

4 mai



CONCERT DU CPMT

8 juin



FÊTE DE LA MUSIQUE



**PROGRAMME
COMPLET**

& BILLETTERIE

www.thonescoeurdesvallees.com



L'HYMNE EUROPÉEN : ODE À LA JOIE OU HYMNE À LA JOIE ?

Un appel au rassemblement

L'hymne européen est devenu l'incontournable accompagnateur de nos cérémonies patriotiques, il est joué lors des cérémonies officielles de plusieurs organismes internationaux européens et chanté par bon nombre d'élèves et de jeunes d'Athènes à Vilnius et de Sofia à Copenhague lors d'échanges ou de rencontres scolaires et universitaires.

Des cinq symboles de l'UE : drapeau, monnaie, devise, journée, l'hymne interprété musicalement est bien connu de nos concitoyens car son thème musical est devenu un vecteur universel de rassemblement.

Mais si la mélodie est connue d'un grand nombre, les paroles restent plus difficiles à mémoriser pour beaucoup. Normal puisque le multilinguisme européen complique les apprentissages !

Quelle est donc l'histoire de cette musique servant même de support à des publicités et de ce texte réputé difficile : revenons dans les années 1985 : la encore jeune Europe née sur les ruines de la guerre a bien besoin de se créer une identité, gage de sa solidité et les chefs d'état et de gouvernement décident d'adopter un hymne officiel pour leur communauté.

Le choix se porte sur Beethoven, compositeur allemand du début du 19^{ème} siècle, grand pourvoyeur de symphonies jouées sur toutes les grandes scènes, de Varsovie à Londres en passant par Paris.

C'est un arrangement du final du 4^{ème} mouvement de la dernière symphonie du compositeur (la 9^{ème}, composée en 1823) qui est retenu, une mise en musique d'un poème écrit en 1785 par le chantre du romantisme allemand Friedrich von Schiller, et intitulé : l'ODE A LA JOIE

Ainsi ces deux maîtres germaniques du romantisme ont, l'un avant et l'autre après la Revolution Française, uni leurs talents pour évoquer une Europe de paix et de fraternité.

Les valeurs fortes de l'UE sont diffusées et se retrouvent à travers ce thème : idéaux de paix, de liberté et de solidarité que l'on retrouve dans les paroles de l'adaptation. Le thème musical a été arrangé par le chef d'orchestre autrichien Herbert von Karajan (1908-1989), raccourcissant le morceau initial à deux minutes.



Ludwig van Beethoven



Friedrich von Schiller



LES PAROLES EN VIDÉO

Paroles...

L'Hymne à la joie
Paroles françaises de
Jacques Serres (2011)

Chantons pour la paix nouvelle
De notre Europe unifiée
Quand l'Histoire nous rappelle
Les massacres du passé

Quand nos peuples dans la tourmente
Vivaient dans la peine et le sang
Oh ! Quelle joie nous enchante
Plus de guerre pour nos enfants

Sans que les frontières anciennes
N'entravent leurs destinées
Nos filles seront sereines
Et nos fils épris de paix

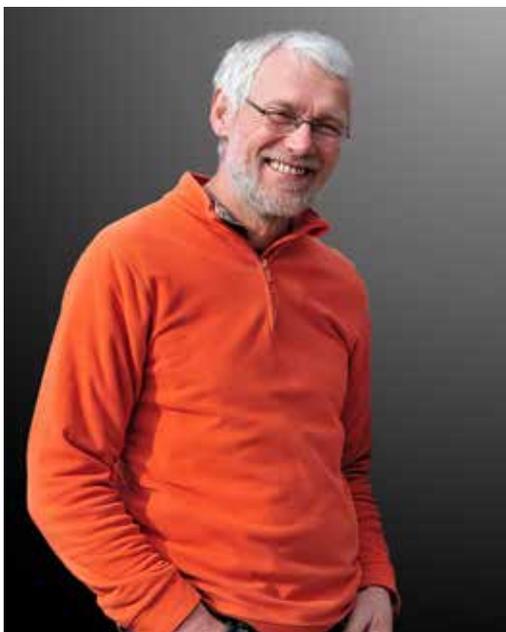
Quand ensemble ils sauront dire
En toutes langues « bienvenue »
Et pourront enfin construire
Ce monde tant attendu

Démocratie notre rêve
De plus haute antiquité
Pour toi notre chant s'élève
Europe et fraternité

Nous chanterons pour que progressent
Les idées de l'humanité
Et pour que jamais ne cessent
La joie et la liberté

COIN des élus

Cette page "Libres Propos" est consacrée à la libre expression des listes représentées au sein du Conseil Municipal. Exceptionnellement et en raison des circonstances, la liste "Un avenir pour tous" a souhaité offrir son espace à la liste "Pour une Transition Participative à Thônes" afin de lui permettre de présenter son hommage à Jean Vulliet.



Papa,

Certains te connaissent en tant qu'agriculteur engagé, d'autres comme un élu investi et convaincu, et d'autres encore comme un ami sur qui compter. Pour nous, tu resteras simplement notre papa.

Papa bricoleur, paysan, aventurier, cultivé et gros dormeur : un vélo à réparer, une traite à effectuer, et les fromages à fabriquer avec France Inter dans les oreilles.

Tu as ensuite été un papa très engagé. « Un autre monde est possible » nous a bercés et formés politiquement.

Tu as été, quand tous tes enfants ont grandi, un papa présent dans nos moments importants : nos mariages, nos anniversaires et autres dates. Le premier à vouloir faire la fête avec nous.

On a bien ressenti tout récemment la joie et la fierté que tu as éprouvées dans ton nouveau rôle de grand-père.

A la vente de la ferme, tu nous avais confié d'avoir peur de t'ennuyer. Alors, tu t'es investi dans plus de combats, et plus loin : Les ZAD, méga-bassines... Nous avons toujours été fiers de toi et de tes engagements.

Tu as été un papa jardinier, nous récolterons dans quelques années les fruits des nombreux arbres que tu as plantés.

Tu as été un papa plein de projets, il était même parfois dur de suivre où tu en étais. Le dernier projet, "Le Pas du Loup" semblait te convenir. Tu y avais trouvé ta place. Tu allais peut-être pouvoir te poser....

Papa, ta vie a été remplie de mille et une rencontres, de partages et de bonheurs. Te voir partir si brutalement nous remplit de peine. Tu vas nous manquer.

Violaine, Péroline et Matthieu Vulliet

Le vécu des élus de la minorité avec Jean, ami et tête de liste de « Pour une Transition Participative à Thônes »

Jean, c'était d'abord une belle aventure politique, démarrée tambour battant dans cette campagne aux élections municipales 2020. Malgré le confinement, grâce à son énergie et sa capacité à fédérer, nous avons pu nous retrouver sur Zoom pour débattre, réfléchir, confronter nos idées autour de valeurs collectives.

Jean, c'était d'abord « le bon sens paysan », un homme attaché à la terre, à ses racines. La défense des petits paysans, la sauvegarde d'appellation, dont celle du « Chevrotin », nous montrent à quel point il était précurseur et visionnaire.

Nos préoccupations actuelles sur l'environnement et le climat font écho à la vision qu'il défendait déjà auprès de la Confédération Paysanne en Haute-Savoie et au niveau national depuis longtemps.

A notre arrivée à la mairie, nombreuses ont été les soirées à débattre, préparer les conseils municipaux, les commissions, les conseils communautaires, à parler de politique générale, à refaire le monde. Toujours dans une ambiance amicale, comme la veille de son « départ », autour de châtaignes et de cidre.

Toujours dans le respect de chacun, à écouter toutes les parties prenantes, reformuler, synthétiser, mettre en perspective. L'intelligence collective s'exprimait totalement, en ayant conscience des limites de notre engagement au niveau des instances communales.

Jean pouvait surprendre avec ses cheveux en bataille, le refus de porter chemise et cravate, mais « l'habit ne fait pas le moine » ...

Bienvenue à Ricardo qui rejoint notre équipe.

Ensemble, nous sommes déterminés à continuer notre engagement.

« Il y a deux manières de concevoir un mandat électoral : soit comme une représentation du peuple, soit comme une délégation de pouvoir » - Jean Vulliet.

Les élus de « Pour une Transition Participative à Thônes »

POUR la petite histoire...

VILLES MÉDAILLÉES DE LA RÉSISTANCE

Cérémonies de passation du drapeau

C'est sous un soleil radieux et des températures rares dans le Nord de notre pays, qu'a eu lieu le 9 septembre à Tavaux dans l'Aisne la passation du drapeau des villes médaillées de la Résistance.



Monsieur le Maire et Christine Ruffon étaient présents pour représenter notre commune médaillée parmi les 14 autres présentes, et assister à ces cérémonies entre l'île de Sein et Tavaux, en présence du Général Baptiste, délégué national de l'ordre de la Libération.

Mathilde Brisset, notre jeune porte-drapeau, a assuré avec brio son rôle aux côtés de ses confrères (photo ci-dessus).

Bientôt le tour de Thônes

Chaque année, la passation du drapeau est l'occasion de resserrer des liens déjà forts entre les villes médaillées. Thônes aura l'honneur de recevoir le drapeau et de présider l'association pour un an en septembre 2025.



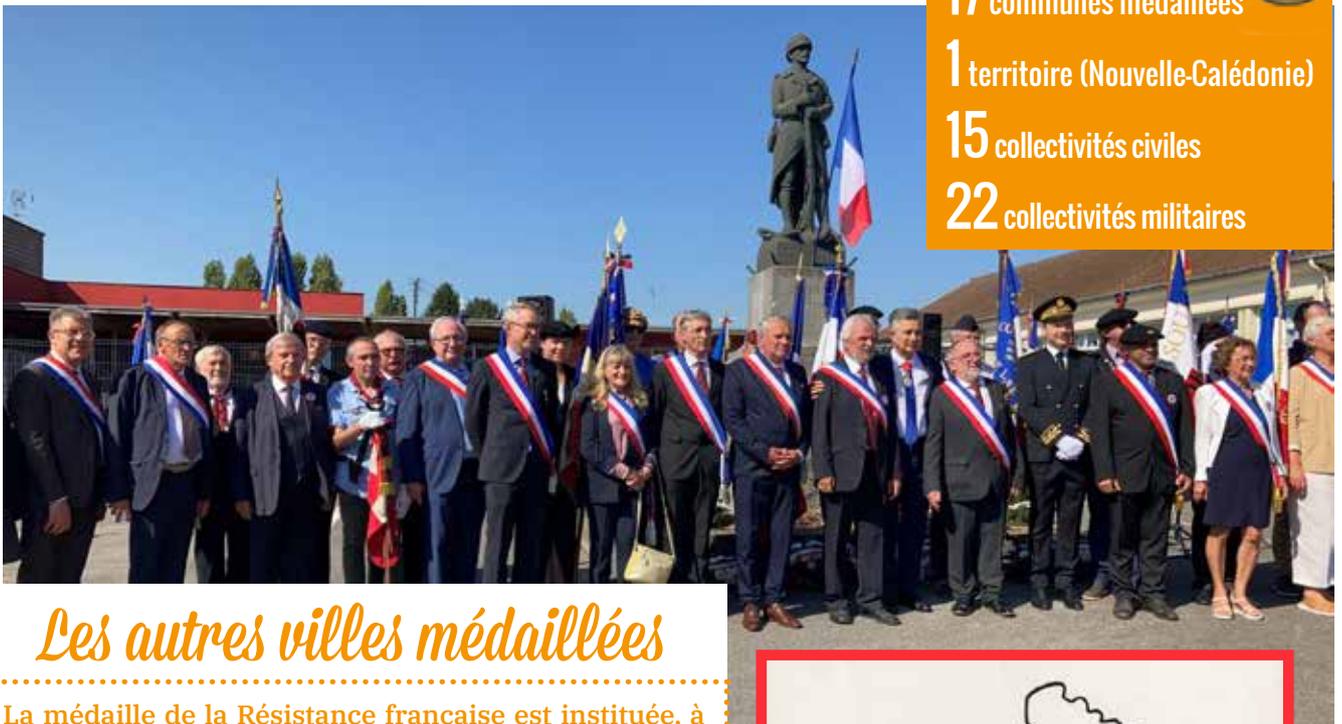
En chiffres

17 communes médaillées

1 territoire (Nouvelle-Calédonie)

15 collectivités civiles

22 collectivités militaires



Les autres villes médaillées

La médaille de la Résistance française est instituée, à Londres, par ordonnance du 9 février 1943 du général de Gaulle, "chef de la France combattante". Son objet est de "reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940."

17 communes et la Nouvelle-Calédonie ont été décorées de la médaille de la Résistance française. Territoires, villes ou simples villages, tous ont pris une part importante à la Résistance et la plupart ont été marqués profondément par le combat mené contre l'occupant.



VISITES GUIDÉES

À la découverte du centre bourg historique de Thônes

Pour la deuxième année consécutive, Stéphane Chalabi, Philippe Saliger, Manon Maurin, Dominique Gabinari et Nicole Lauria ont emmené les visiteurs à travers les rues de Thônes pour faire redécouvrir aux habitants comme aux visiteurs l'histoire riche et très variée au cours des âges de notre cité, dont certains pans se sont complètement effacés de nos souvenirs. Les Thônains ont ainsi confié avoir un tout autre regard sur les bâtiments qu'ils voient au quotidien après avoir participé à ce tour de ville !

Depuis cet été, la prestation s'est enrichie de visites théâtralisées avec la Compagnie de l'Araignée d'Annecy.



La famille Beupertuis arrive de Paris en train et débarque lors de l'inauguration du tramway Annecy-Thônes en 1898. La représentation donne corps avec brio à de nombreux personnages illustres de notre commune en alternant la parole avec la guide. Le public, très attentif, est sous le charme d'un moment d'histoire de la fin du XIX^{ème} siècle.

Saison des visites hiver 2023/2024

Dès cet hiver, les visites « à la découverte du Baroque » et « le centre bourg historique », seront proposées durant les congés scolaires, en plus des rendez-vous estivaux.

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme.



+
D'INFOS

OT THÔNES CŒUR DES VALLÉES
WWW.THONESCOEURDESVALLEES.COM

Crédits photos © Compagnie de l'Araignée

TRAVAUX en bref

LA CURE DE JOUVENCE DES STÈLES DU CALVAIRE

Un site ancien et fragile

Depuis 1515, le site du Calvaire a été l'objet maintes fois au cours des siècles de travaux d'aménagement ou de réhabilitation. Le Révérend Sébastien Dubois finance en 1834 la rénovation de la chapelle, fondée

à l'origine par le curé Forier, et réalise la construction d'un chemin de croix en souvenir de la Passion du Christ, avec les stations de pierre que nous connaissons encore à ce jour.



Le chantier de rénovation de 2023

Chantier jeunes ▶

Il y a un an, dans le cadre du réaménagement du secteur de la gare routière, la Commune a décidé de réhabiliter encore une fois ces stèles du Calvaire qui ont subi les ravages du temps. Ce beau chantier, quoique complexe, a été pris en main par deux équipes différentes de bénévoles.

La première est une jeune association locale, « les Compagnons du Fier », composée d'artisans retraités soucieux d'aider la commune dans ses petits chantiers patrimoniaux. Conscients de travailler sur les panneaux d'un artiste renommé, le choix des techniques de travail a été méticuleux tout au long du chantier. Après le démontage de ces lourdes pièces de bois, il a fallu enlever les couches de vernis souvent écaillé par les intempéries, et faire ressortir la finesse et la puissance

des traits des personnages de l'Évangile.

De nombreuses heures de brosseage et de ponçage répétés ont été nécessaires pour obtenir un résultat satisfaisant. Certains panneaux dont le bas était très endommagé et semblaient irrécupérables ont été traités avec des résines afin de solidifier l'ensemble et faire en sorte de rendre l'intervention invisible. Puis, la matière a été traitée avec un saturateur spécifique pour faire ressortir l'essence même du bois de chêne.

Du cuivre au chêne

Lors du grand chantier de 1930, les stations remaçonnées reçoivent des panneaux en cuivre peint représentant les épisodes de cette Passion.

Puis en 1947, c'est le grand sculpteur savoyard, Jean Constant Demaison, qui réalise en chêne les deux chemins de croix de Thônes, l'un au Calvaire, l'autre en format plus réduit à l'église Saint Maurice.

Pour en savoir plus sur Jean Constant Demaison et ses œuvres, rendez-vous page 25.



Ce chantier a été pour tous les intervenants une belle aventure humaine, animée par des valeurs fortes telles que celles des Compagnons du Devoir, le tout dans la convivialité !



◀ Démontage Ponçage ▶



La deuxième équipe de bénévoles était constituée par un chantier de jeunesse, le Club du Vieux Manoir, présent sur toute la France. Ces adolescents, encadrés par des adultes, sont engagés dans la restauration du patrimoine durant leurs vacances. Leur mission a été de reprendre des travaux de maçonnerie sur les stèles avec l'aide des Compagnons, de décaisser le tour des stèles pour empêcher la pousse des mauvaises herbes, et d'empierrement. Leur travail a souvent été freiné par les mauvaises conditions météorologiques du mois de juillet. Puis les panneaux ont été reposés dans leur niche.

ARRIVÉES & départs

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL dans la commune

PERSONNEL MUNICIPAL

Arrivées :

- **Kevin URDANABIA** - Policier municipal - prise de poste le 1^{er} décembre 2023.
- **Lyobov KUKHTA** - Agent de surveillance cantine et restauration scolaire - prise de poste le 13 octobre 2023.
- **Corinne CHAPPET** - Assistante maternelle - prise de poste le 11 septembre 2023.
- **Magalie LARUAZ** - Agent de surveillance cantine et restauration scolaire - prise de poste le 1^{er} septembre 2023.
- **Anne TRAVERSE** - Agent de surveillance cantine et restauration scolaire - prise de poste le 1^{er} septembre 2023.
- **Cyrielle DOUA** - EJE - Éducatrice de jeune enfant - prise de poste le 28 août 2023.
- **Mireille BASTARD-ROSSET** - Agent de surveillance cantine et restauration scolaire - prise de poste le 18 août 2023.

Départs pour raisons personnelles :

- **Aurelie MONTAY** - Agent comptable service finance - a quitté la collectivité le 16 décembre 2023.

- **Sarah ALLAIS** - Chargée des marchés publics - a quitté la collectivité le 18 août 2023
- **Aline ISARD** - Agent de surveillance cantine et restauration scolaire - a quitté la collectivité le 17 août 2023
- **Cecile GAILLARD** - Chef de projet "Petite Ville de Demain" - a quitté la collectivité le 30 juin 2023
- **Bertrand CATRIX** - Responsable surveillance cantine / assistant ETAPS - a quitté la collectivité le 30 juin 2023

Départs pour fin de contrat :

- **Luna CHAPPET** - Apprentie - petite enfance - a quitté la collectivité le 31 août 2023.

Départs à la retraite :

- **Isabelle ARTHAUD** - Assistante maternelle - au 31 août 2023.
- **Danielle AVRILLON** - ATSEM - a quitté la collectivité le 31 août 2023
- **Francoise AVRILLON** - Assistante maternelle - au 31 juillet 2023.

Pour s'informer

www.mairie-thon.es.fr

Application Maires&Citoyens



THONES
Cœur des Vallées

Panneaux lumineux

THÔNES

Cœur des Vallées



Nouvelles voies vertes

En pratique...

Mairie

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30 -17h30
Le vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Services techniques et Urbanisme
fermés le mardi et le jeudi après-midi.

04 50 02 91 72
accueil@mairie-thonnes.fr
www.mairie-thonnes.fr

Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

04 50 02 00 26
infos@thonnescoeurdesvallees.com
www.thonnescoeurdesvallees.com

Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Lundi : 9h30-12h / 13h30-16h30
Du mardi au vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30

04 50 32 13 59
ccdesvalleesdethones.fr

Bibliothèque-Multimédia

Lundi : 13h30-17h30
Mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 8h30-13h30

04 50 02 96 92
bibliotheque@mairie-thonnes.fr
bibliotheque-thonnes.fr

Autres contacts utiles

La Poste

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

La Régie d'Électricité

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30

04 50 32 17 17
service-client@ret.fr

Espace France Services

Lundi - Mercredi :
9h-12h, sur RDV de 13h30 à 16h30
Mardi - Jeudi :
13h30-16h30, sur RDV de 16h30 à 18h30
Vendredi : 9h-12h, sur RDV de 12h à 14h

04 58 13 00 28

La Déchetterie

Du lundi au vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h / 13h30-18h

04 50 32 13 59

Numéros d'urgence

Astreinte du service des eaux : 06 32 65 67 18

Cabinet médical : 04 50 05 69 00

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 12

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

WWW.MAIRIE-THONNES.FR

Application Maires & Citoyens